

Campagne nationale de reboisement:

Le Groupement de génie rural contribue avec un million d'arbustes

Le Groupement de génie rural (GGR) contribue, à travers sa filiale de floriculture et de production des espaces verts, avec un million (1) d'arbustes pour mener à bien la campagne nationale de reboisement en cours depuis le 1er octobre à travers l'ensemble des wilayas du pays

Le Groupement de génie rural (GGR) contribue, à travers sa filiale de floriculture et de production des espaces verts, avec un million (1) d'arbustes pour mener à bien la campagne nationale de reboisement en cours depuis le 1er octobre à travers l'ensemble des wilayas du pays. S'exprimant à l'occasion de la visite des responsables de la Direction générale des forêts (DGF) organisée par le ministère de l'Agriculture, du Développement durable et de la Pêche, dans le cadre

d'activités de sensibilisation sur la campagne nationale de reboisement, M. Lazar Ziriri Directeur général de l'entreprise de floriculture a indiqué que son entreprise contribue au succès de cette initiative avec un (1) million d'arbustes de plantes, en plus de 3.000 autres arbustes de décoration qui seront ultérieurement fournis en soutien à cette initiative d'intérêt général. L'entreprise qui active dans le domaine de production, de commercialisation des plants de décoration et dans



l'entretien et l'aménagement des espaces verts, réalise plusieurs projets à travers toutes les wilayas du pays, à travers des accords-cadres avec différentes entreprises en vue de procéder à des travaux d'entretien, d'aménagement externe et

d'amélioration du cadre de vie du citoyen, a-t-il rappelé. M. Ziriri a présenté aux journalistes ainsi qu'aux responsables de la DGF, les différents stands de l'entreprise qui dispose de plusieurs pépinières renfermant différentes espèces de plantes. De son côté, le directeur artistique et commercial au sein de la même entreprise, Klikha Ismail, a indiqué que l'entreprise travaille avec des entreprises publiques et privées dans le domaine de l'aménagement extérieur et intérieur, et ce en utilisant différentes espèces de plantes en vue de conférer l'aspect esthétique aux ouvrages et au cadre de vie à l'intérieure des villes. Lors de cette sortie sur le terrain, le directeur général du Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER)

Poutine à l'ouverture du 1er Sommet Russie-Afrique :

Les changes commerciaux russo-africains avoisinent 20 milliards d'euros/an



Le président russe, Vladimir Poutine, a indiqué mercredi à Sotchi (Russie) que les échanges commerciaux russo-africains avoisinaient 20 milliards d'euros annuellement, affirmant qu'ils étaient "en deçà" du niveau souhaité par les deux parties. Dans une allocution à l'ouverture des travaux du 1er Sommet Russie-Afrique, en présence d'une cinquantaine de Chefs d'Etats et de Gouvernements de pays africains, dont le chef de l'Etat, Ab-

delkader Bensalah, le président russe a affirmé que "les échanges commerciaux et économiques entre la Russie et l'Afrique ont doublé ces dernières années pour atteindre les 20 milliards d'euros, mais ce montant reste très peu par rapport aux potentialités existantes". Il a, dans ce contexte, appelé au renforcement de la coopération pour la diversification des relations commerciales et économiques entre la Russie et les pays africains.

PLF 2020

Jugeant l'impôt sur les biens faible, des députés avancent des amendements

Les membres de la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont proposé, mardi après-midi, lors d'une séance débat, certains amendements concernant l'impôt sur les biens prévu par le projet de loi de Finance 2020 (PLF 2020). Lors d'une réunion présidée par Tarek Tridi, président de la commission, à laquelle a pris part le Directeur général (DG) des impôts, Kamel Aïssani, dans le cadre d'une série de réunions consacrées à l'examen du PLF, la majorité des députés intervenants ont estimé que la valeur de cet impôt était «faible et «symbolique». Certains députés ont proposé le retour au pourcentage dans le calcul de cet impôt, au lieu de l'adoption d'un montant défini, à l'instar de l'imposition d'un taux de 0,1 % sur les biens de moins de 700 millions Da, et 1% sur les biens dépassant ce montant. Les recettes recouvrées dans le cadre de cet impôt, selon l'article 27 du PLF, sont réparties à hauteur de 70 % au profit du budget de l'Etat et 30 % aux communes. C'est dans ce sens que certains membres de la commission ont plaidé pour le versement des 30 % aux wilayas au lieu des APC, du moment qu'il existe des communes, riches, qui peuvent se passer de ces recettes, et d'autres, très pauvres, affirmant que la wilaya, étant bien placée, est mieux informée de la nécessité de chacune de ses communes. Certains intervenants ont même plaidé pour l'exclusion des logements de la liste des biens concernés par cette impôt, estimant que son

Le Général de Corps d'Armée supervise la 47ème Edition de la Finale de la Coupe d'Algérie Militaire de Football

Sous la supervision de Monsieur le Général de Corps d'Armée Vice-Ministre de la Défense Nationale Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, le Centre de Regroupement et de Préparation des Equipes Sportives Militaires « Chahid Boudjriou Messaoud », à Benaknoun à Alger, abritera demain jeudi 24 octobre 2019 à 13h30, la 47ème Edition de la Finale de la Coupe d'Algérie Militaire de Football, qui regroupera la sélection du Commandement

de la 1ère Région Militaire et celle du Commandement de la Gendarmerie Nationale. Cette rencontre constituera une opportunité pour montrer les grandes performances et le haut niveau de préparation atteint par les équipes sportives militaires, qui ont réalisé de très bons résultats, en honorant notre pays et l'Armée Nationale Populaire à l'occasion des compétitions nationales et internationales, à l'instar des exploits réalisés en 2011 et 2015,

respectivement au Brésil et en Corée du Sud, ainsi qu'en 2017 au Sultanat d'Oman, et actuellement lors des 7èmes Jeux Mondiaux Militaires du CISM qui se déroulent à Wuhan en Chine, en se qualifiant aux demi-finales de cette compétition, et ce, grâce au soutien permanent du Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire, qui a mis à disposition tous les moyens matériels et humains, d'entraînement et de récupération aux normes internationales.



Lutte antiterroriste.. Reddition d'un terroriste aux autorités militaires à Tamanrasset



Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée Nationale Populaire, un (01) terroriste s'est rendu, hier 21 octobre 2019, aux autorités militaires à Tamanrasset en 6ème Région Militaire. Il s'agit du nommé «Ch. Mouaad», dit «Abou Hodhaifa». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a appréhendé, à In Guezzam/6eRM, un (01) individu à bord d'un véhicule tout-terrain chargé de (3600) kilogrammes de denrées alimentaires destinés à la contrebande, tandis

que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont arrêté trois (03) narcotrafiquants en possession de (650) comprimés psychotropes à Oran/2eRM.

D'autre part et dans le cadre de la lutte contre les réseaux d'émigration clandestine, des éléments de la Gendarmerie Nationale ont intercepté, à Aïn Témouchent/2eRM, sept (07) personnes impliquées dans l'organisation de traversées clandestines, tandis que (43) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen/2eRM.

Lutte antiterroriste.. Découverte et destruction de six casemates pour terroristes et une bombe de confection artisanale à Aïn Defla et Médéa



Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a découvert et détruit, le 22 octobre 2019, lors d'opérations de fouille et de ratissage menées à Aïn Defla et Médéa/1èreRM, six (06) casemates pour terroristes et une (01) bombe de confection artisanale. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a intercepté, à Béchar/3eRM, quatre (04) narcotrafi-

quants et saisi (26) kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont appréhendé, à Sétif/5eRM, quatre (04) individus en leur possession (2787) comprimés psychotropes.

D'autre part, des éléments de la Gendarmerie Nationale ont arrêté, à Djelfa/1èreRM, un (01) individu en sa possession un (01) revolver, (425) cartouches pour fusils de chasse ainsi que trois (03) jumelles et d'autres objets.

Lutte antiterroriste.. Découverte et destruction d'une casemate pour terroristes à Skikda

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de recherche menée dans la zone de Tayoussam, wilaya de Skikda/5eRM, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a découvert et détruit, le 20 octobre 2019, une (01) casemate pour terroristes contenant des effets vestimentaires et divers objets.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie Nationale et des Garde-frontières ont saisi, en coordination avec les services des Douanes à Tamanrasset/6eRM, (2800) litres de carburant destinés à la contrebande.

D'autre part, des Garde-côtes ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de sept (07) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à El-Kala/5eRM, alors que (05) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tiaret et Relizane/2eRM.



Lutte anti-cancer Miraoui insiste sur des données fiables et réelles

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui a souligné, mercredi à Alger, la nécessité de "disposer de données réelles qui permettent de lutter contre le cancer", constituant "le principal défi qui se pose pour les autorités publiques". Lors de l'ouverture de la réunion annuelle du réseau national des registres du cancer, le ministre a dit que "disposer de données réelles sur le cancer constitue le principal défi qui se pose pour les autorités publiques, au regard de leur importance dans la prise de décisions judicieuses, dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer". "L'exploitation des données des registres de l'année 2017 sur le réseau national confirme la même tendance haussière du cancer en Algérie et dans le monde, en raison du vieillissement de la population et d'une mauvaise hygiène de vie, outre les facteurs de risque environnementaux". Evoquant les moyens de dépistage modernes acquis ces dernières années, le premier responsable du secteur a précisé que ces moyens "ont permis de réaliser de grands progrès, et baisser ainsi le nombre des décès", ajoutant dans le même contexte que "la prise en charge des cas s'effectue à un stade où le patient répond au traitement, à condition d'impliquer toutes les parties concernées par la santé du patient". A cet effet, le ministère a accordé "la priorité à la concertation autour de l'échange d'informations pour un renforcement effectif des données du registre du cancer, à travers les 48 wilayas dans le cadre du réseau national des registres". M. Miraoui a mis l'accent sur l'impératif de "respecter les conditions indispensables au travail et à la pérennité du réseau, avec l'engagement de



toutes les parties à appliquer le plan national de lutte contre le cancer qui touche à sa fin et procéder à l'élaboration du prochain plan (2020/2024), en vue de définir les priorités conformément à des modèles scientifiques précis". Evoquant la prévention contre le cancer, le ministre a affirmé "qu'il s'agit de la meilleure arme pour lutter et endiguer la maladie, et ce à travers la lutte contre les facteurs de risque, à l'instar du tabagisme, de l'alcoolisme et de la toxicomanie". Pour sa part, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), M. Nguessan François Bla a donné un aperçu sur la prolifération de la maladie à l'échelle mondiale, rappelant que le cancer a fait, en une année, près de 6 millions de morts et plus de 18 millions nouveaux cas, saluant par la même occasion le rôle de l'Algérie en matière de lutte contre cette maladie, notamment à travers la prise d'une série de dispositions et de mesures, à l'instar du plan national et du registre

de lutte contre le cancer. (La collecte des dons de sang progresse de de 9,4% durant le 1er semestre 2019 La quantité de sang collectée, suite aux dons des citoyens, a progressé de 9,4 % durant le 1er semestre de l'année en cours par rapport à la même période de 2018, a annoncé mercredi à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui. Intervenant à l'ouverture de la Journée nationale des donneurs de sang, annuellement célébrée le 25 octobre, le ministre s'est félicité de la hausse du taux de sang collecté, atteignant 9,4% durant le 1er semestre de 2019, en même temps que la multiplication des centres de transfusion sanguine à travers le territoire national. Néanmoins, "les défis demeurent importants en terme de disponibilité de cette matière vitale, selon les normes de qualité et de sécurité requises", a-t-il observé, préconisant la mise en place d'un registre national des rhésus rares afin de "mieux ré-

pondre aux attentes des malades". Cet objectif suppose "une meilleure organisation et une coordination entre les différents établissements de santé", a-t-il poursuivi, rappelant les dispositions réglementaires liées à l'activité de transfusion sanguine prévues dans la nouvelle loi sur la santé. Il a fait savoir que la collecte demeure "un service public gratuit basé sur la solidarité citoyenne", insistant sur "l'interdiction formelle du caractère commercial de cette activité, s'agissant aussi bien du sang humain que du plasma et ses dérivés". De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, François Bla Nguessen, a notamment recommandé la mise en place de systèmes nationaux assurant la coordination de toutes les activités de transfusion sanguine ainsi que le dépistage systématique du sang collecté afin de sécuriser les malades destinataires. Tout en soulignant que la transfusion sanguine sauve des millions de personnes par an,

l'intervenant a fait remarquer que sur les 112,5 millions de sang collectés dans le monde, près de la moitié provient des pays à revenus élevés où la transfusion sanguine concerne essentiellement les personnes de plus de 65 ans, alors que dans les pays à faibles revenus, jusqu'à 67 % du sang administré est destiné aux enfants de moins de 5 ans. Pour sa part, la directrice générale de l'Agence nationale du sang (ANS), Linda Ould Kablia, a insisté sur l'importance de ce geste (don de sang) qui "redonne de l'espoir à ceux qui l'ont perdu", relevant la "demande croissante" exprimée par les malades pour cet élément essentiel à leur vie. Allant dans ce sens, le président de la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), Kaddour Gherbi, a plaidé pour l'instauration de la culture du don de sang au sein de la société et ce, "en dehors des situations d'urgence", dans la mesure où, a-t-il expliqué, "un maximum de donneurs sauvera un maximum de vies".

Environnement

Les ministres arabes se réunissent aujourd'hui au Caire

La 31e session du Conseil des ministres arabes de l'Environnement se tient ce jour au Caire, en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zahra Zerouati. La 31e session, qui se tiendra au siège du secrétariat général de la Ligue des Etats arabes, portera sur les défis environnementaux de la région arabe et la situation environnementale de la Palestine, a noté la source. La participation de l'Algérie intervient dans le cadre du renforcement de sa présence au sein des différentes commissions et conseils de la Ligue arabe, a précisé le communiqué, ajoutant que les ministres arabes de l'Environnement devront examiner, lors de cette session de haut niveau, nombre de questions, notamment le suivi de la mise en œuvre des résolutions arabes sur le développement socioéconomique et de la dimension environnementale dans les objectifs du développement durable. Outre le suivi des conventions et des réunions internationales sur l'environnement

(la désertification, la biodiversité, les produits chimiques et les déchets dangereux) et la préparation des sessions de l'assemblée générale des Nations Unies sur l'environnement, les participants devront examiner, également, les questions relatives aux changements climatiques et les démarches arabes entreprises dans le cadre des négociations internationales y afférentes. La 31e session du conseil des ministres arabes de l'Environnement constituera l'occasion pour les différents pays participants d'exposer leur expériences réussies en matière d'économie verte et du projet des ceintures vertes. Cette session sera précédée par les travaux de la commission technique préparatoire qui devra choisir le slogan de la journée arabe de l'environnement, du prix du conseil des ministres arabes de l'Environnement et les membres du jury du conseil pour la période 2018-2021, outre le choix de la capitale arabe de l'environnement, selon le même communiqué.



Campagne nationale de reboisement: Le Groupement de génie rural contribue avec un million d'arbustes

Le Groupement de génie rural (GGR) contribue, à travers sa filiale de floriculture et de production des espaces verts, avec un million (1) d'arbustes pour mener à bien la campagne nationale de reboisement en cours depuis le 1er octobre à travers l'ensemble des wilayas du pays. S'exprimant à l'occasion de la visite des responsables de la Direction générale des forêts (DGF) organisée par le ministère de l'Agriculture, du Développement durable et de la Pêche, dans le cadre d'activités de sensibilisation sur la campagne nationale de reboisement, M. Lazhar Ziriri Directeur général de l'entreprise de floriculture a indiqué que son entreprise contribue au succès de cette initiative avec un (1) million d'arbustes de plantes, en plus de 3.000 autres arbustes de décoration qui seront ultérieurement fournis en soutien à cette initiative d'intérêt général. L'entreprise qui active dans le domaine de production, de commercialisation des plants de décoration et dans l'entretien et l'aménagement des espaces verts, réalise plusieurs projets à travers toutes les wilayas du pays, à travers des accords-cadres avec différentes entreprises en vue de procéder à des travaux d'entretien, d'aménagement externe et d'amélioration du cadre de vie du citoyen, a-t-il rappelé. M. Ziriri a présenté aux journalistes ainsi qu'aux responsables de la DGF, les différents stands de l'entreprise qui dispose de plusieurs pépinières renfermant différentes espèces de plantes. De son côté, le directeur artistique et com-



mercial au sein de la même entreprise, Klikha Ismail, a indiqué que l'entreprise travaille avec des entreprises publiques et privées dans le domaine de l'aménagement extérieur et intérieur, et ce en utilisant différentes espèces de plantes en vue de conférer l'aspect esthétique aux ouvrages et au cadre de vie à l'intérieure des villes. Lors de cette sortie sur le terrain, le directeur général du Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER) Mohamed Benkhalea a affirmé que les études réalisées par le Bureau contribuent fortement dans l'accompagnement et le développement du secteur agricole. Le BNEDER a réalisé plusieurs études dans différents domaines

portant sur l'agriculture, le développement rural et la protection de l'environnement, a fait savoir le même responsable qui précisé que ces études profite à la réalisation des projets sur tout le territoire national. Le même responsable a rappelé les études réalisées notamment y compris l'élaboration du Plan national du secteur de l'agriculture 2020 et l'élaboration de l'étude de réhabilitation et extension du barrage vert, le classement des terres agricoles, l'Inventaire forestier national (IFN) ainsi que la réalisation du Plan national d'aménagement du territoire. L'étude relative à la relance du barrage verte a été entamée en 2014 et finalisée en 2017, portant notam-

ment sur la réhabilitation superflues forestières et espaces pastoraux à travers cette infrastructure vitale. Au terme de cette sortie sur le terrain, la délégation s'est dirigée vers l'Institut national des recherches forestières (INRF) où des explications détaillées ont été données sur le soutien technique et scientifique apporté par le centre à la DGF. A ce propos, le directeur du Centre, M. Zandouche Wahid a donné, en compagnie d'un chercheur du même INRF, des clarifications sur l'entretien des différentes espèces de plantes au niveau de l'Institut, outre les recherches et les sorties sur le terrain qu'effectuent des équipes spécialisées

dans le domaine agricole et le développement agricole. Dans le cadre de la Campagne nationale de reboisement, selon les responsables de l'Institut, ce dernier a été chargé de collaborer avec les centres de recherches, les universités et les instituts techniques d'accompagner cette initiative dans la pratique et la technique et de proposer des projets à caractère socio-économique en lien avec la campagne de reboisement. A cette occasion, la délégation de journalistes a effectué en compagnie des responsables de la DGF, une visite des stands du centre et mené une opération de reboisement symbolique.

PADSEL-NOA

La nécessité du travail intersectoriel dans la concrétisation des actions visant les pans vulnérables de la société soulignée

Le directeur opérationnel du Programme d'Appui au Développement Local Durable et aux Actions Sociales du Nord-Ouest de l'Algérie (PADSEL-NOA), Samir Boukhalfa, a mis l'accent sur la nécessité du travail intersectoriel dans la concrétisation des actions en directions des pans vulnérables de la société. "Le PADSEL-NOA n'est pas l'apanage du département de la solidarité nationale mais doit impliquer divers autres secteurs tels l'environnement, l'agriculture et la formation professionnelle ainsi que les élus et la société civile", a souligné M. Boukhalfa au cours d'une rencontre d'informations visant la présentation des grandes lignes du programme. Etre à l'écoute des personnes démunies, dépasser la vision administrative et connaître les spécificités des régions ciblées afin de trouver la bonne opportunité constituent autant de conditions nécessaires pour la réussite du programme, a-t-il estimé. Tout en rappelant que le programme a pour objectif global de contribuer à la réduction des disparités sociales et économiques grâce au développement intégré et durable, il a émis le souhait de voir les mentalités changer à la faveur des actions entreprises de telle sorte à ce que les personnes soutenues aujourd'hui seront celles qui viendront demain en aide à d'autres individus souffrant de la pauvreté et de la précarité. "En vérité, ce à quoi nous aspirons, c'est changer les mentalités en +libérant les individus+ de telle sorte à ce qu'eux-mêmes viennent, à l'avenir, en aide à des personnes souffrant de la pauvreté

et de la précarité", a-t-il soutenu. Inscrit au titre de la convention de financement signée entre l'Algérie et l'Union Européenne le 22 décembre 2014, le Programme d'Appui au Développement Local Durable et aux Actions Sociales du Nord-Ouest de l'Algérie (PADSEL-NOA), doté d'un budget de 43,4 millions d'euros dont 20 millions d'euros représente la contribution de l'UE. Il a pour objectif global de contribuer à la réduction des disparités sociales et économiques grâce au développement intégré et durable Outre Aïn Defla, le programme en question concerne cinq autres wilayas en l'occurrence Saïda, Médéa, Chlef, Tissemsilt et Tiaret, a-t-il fait savoir, mettant en exergue l'importance du renforcement des liens entre les acteurs du développement local. Trois pans de la société sont destinataires de ce programme en l'occurrence la femme au foyer, les jeunes sans emploi ainsi que les personnes aux besoins spécifiques. Faisant remarquer que ce programme est mené en collaboration avec l'Agence de Développement Social (ADS), le directeur de l'Action Sociale (DAS) d'Aïn Defla, Djamel Hamitouche a, pour sa part, noté que ces actions visent l'amélioration des conditions de vie et de bien-être des citoyens des zones déshérités et ce par la création de richesses et l'amélioration des revenus. Des représentants des communes et des daïras, des responsables des dispositifs d'emploi (ANSEJ, CNAC et ANGEM) ont pris part à cette journée abritée par la bibliothèque de lecture publique de Aïn Defla.

Comité spécialisé de l'Union Africaine sur les TIC

Mme Faraoun prendra part à Sharm El Cheikh à la 3ème session ordinaire

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun, prendra part à la 3ème session ordinaire du Comité spécialisé de l'Union africaine (UA) sur les Technologies de l'information et de la communication (CTS-CTIC) qui s'ouvre demain à Sharm El Sheikh en Egypte. Cette session, qui verra la participation des ministres chargés des communications et des technologies de l'information et de la radiodiffusion, ainsi que des institutions spécialisées en plus du secteur privé et des médias des Etats membres de l'UA, aura comme objectif principal "l'examen et l'adoption de la stratégie globale de transformation numérique pour l'Afrique 2020-2030, conformément aux aspirations énoncées dans l'Agenda 2063 de l'UA et l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable". Les participants auront également à "examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre et la voie à suivre pour les projets liés au système africain d'échange Internet (AXIS), le Dot Afrique (.africa), le réseau électronique panafricain, la connectivité des bureaux de poste et la création des chaînes de télévision et de radio panafricaines". La réunion offrira l'occasion de "renforcer les capacités en matière d'accès rural aux infrastructures de base, d'évaluer l'initiative politique et réglementaire pour l'Afrique numérique (PRIDA), ainsi que le rapport d'étape du programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA)". Les Comités techniques spécialisés (CTS), qui se réunissent tous les deux ans, sont des organes importants de l'UA. Ils ont été créés en vertu de l'article 25 du Traité de la Communauté économique africaine (Traité d'Abuja). Le CTS sur les TIC a été établi comme l'un des quatorze comités créés pour travailler en "étroite collaboration avec les différents départements de la Commission de l'UA, en vue de fournir une contribution éclairée et bien informée dans son domaine de spécialisation aux travaux du Conseil exécutif. Il est également impliqué dans le suivi du développement et de la mise en œuvre des programmes par l'UA", souligne la même source. Il est à rappeler que les première et deuxième sessions ordinaires du Comité ont eu lieu respectivement en septembre 2015 et novembre 2017 à Addis-Abeba en Ethiopie.

Projet de loi sur les hydrocarbures : L'approvisionnement du marché national est une priorité

La satisfaction des besoins du marché national et son approvisionnement en hydrocarbures est au centre du projet de loi sur les hydrocarbures qui lui accorde un caractère prioritaire. "La satisfaction des besoins du marché national en hydrocarbures constitue une priorité. L'approvisionnement du marché national en hydrocarbures est assuré par l'Entreprise nationale" dans l'article 121 du projet de loi. Il est indiqué dans ce cadre que l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) peut demander au co-contractant de contribuer à la satisfaction des besoins du marché national en hydrocarbures. Les termes, conditions et modalités de contribution du co-contractant

à l'approvisionnement du marché national en hydrocarbures sont définis dans l'acte d'attribution et repris dans le contrat d'hydrocarbures. "Les quantités d'hydrocarbures prélevées au titre de la contribution du co-contractant sont cédées à l'Entreprise Nationale", précise un chapitre du projet de loi, intitulé "la contribution aux besoins du marché national". Le prix de cession des quantités d'hydrocarbures liquides prélevées au titre de la contribution du co-contractant est le prix de base déterminé conformément aux dispositions de l'article 206 de la future loi. Par ailleurs, le projet de loi précise dans son article 207 que le prix de cession des quantités de gaz prélevées au titre de la contribution est la moyenne des prix pondérés par les quantités de gaz des différents contrats de vente, issues du périmètre objet du contrat d'hydrocarbures concerné. "Pour les hydrocarbures liquides destinées au marché national, les prix fixés, conformément aux dispositions de l'article 149 pour le pétrole brut et le condensat et aux dispositions de l'article 150 pour les carburants et les GPL", stipule l'article 206 du projet de loi. Ainsi, "les prix du pétrole brut et du condensat" entrée raffineries sont calculés pour chaque année par l'Autorité de régulation des



hydrocarbures (ARH), selon une méthodologie et des modalités qui est définie par voie réglementaire. Ces prix doivent couvrir les coûts et charges, y compris la fiscalité applicable aux activités amont, et assurer aux vendeurs un taux de rentabilité raisonnable. Ces prix sont notifiés par l'ARH, selon l'article 149. Quant aux prix de vente des carburants et des GPL destinés au marché national, non compris les taxes à la consommation, ils "doivent inclure les coûts et charges supportés par l'activité raffinage y compris le prix du pétrole brut et du condensat" entrée raffinerie" et par l'activité distribution, en assurant des marges raisonnables pour chaque activité", stipule l'article 150 de projet de loi. Il est aussi précisé dans le même article que la liste des carburants et des GPL, la méthodologie et les modalités de détermination de ces prix sont définies par voie réglementaire. Pour chaque année civile, les prix de vente des carburants et des GPL destinés au marché national sont notifiés par

ARH. D'autre part, il est précisé que les besoins du marché national en gaz à moyen et à long termes, qui ne peuvent être couverts par l'Entreprise nationale, sont déterminés par ALNAFT quatre-vingt-dix (90) Jours avant le début de chaque année civile. ALNAFT procède à l'évaluation de ces besoins en concertation avec l'autorité chargée de la régulation du gaz et l'Entreprise nationale, sur la base des informations et données fournies par ces dernières, selon l'article 123 de projet de loi. Il est aussi affirmé que " toute production de gaz d'un Périmètre, destinée à approvisionner le marché national, à l'exception des besoins pour la réinjection et le cyclage, doit être conforme aux spécifications du gaz naturel".

Préférence aux entreprises algériennes pour la fourniture de biens et services

Dans un autre chapitre relatif au "contenu local", il est précisé que "le contrat d'hydrocarbures

inclut des stipulations qui accordent une préférence aux entreprises algériennes pour la fourniture de biens et de services produits en Algérie pour autant que les conditions de prix, de qualité et les délais de livraison soient compétitifs". Les parties contractantes et leurs sous-traitants ont recours en priorité au personnel algérien pour les besoins des opérations amont. A cette fin, "les parties contractantes prennent en charge, et assurent, directement ou indirectement, au début des opérations amont, la formation de personnel algérien couvrant l'ensemble des qualifications requises pour la conduite des opérations amont, dans les conditions fixées dans le contrat d'hydrocarbures", lit-on dans l'article 125 du projet de loi. Sur un autre registre, le projet de loi consacre toute une partie pour des activités aval dans laquelle, il évoque notamment le transport par canalisation. Il est précisé, à ce propos, que le transport par canalisation des hydrocarbures

est exercé par l'Entreprises nationale sur la base d'une concession de transport par canalisation octroyée par arrêté du ministre. La demande de concession de transport par canalisation est soumise à l'ARH qui formule une recommandation au ministre. Les termes et les conditions de cette concession sont définis dans le cahier des charges annexé à l'arrêté du ministre. "Les concessions de transport par canalisation sont octroyées pour une durée de trente ans (30) ans. Cette durée peut être prolongée aux conditions fixées dans la concession de transport par canalisation", selon l'article 130 du projet de loi. Selon le projet de loi, "les concessions de transport pour les canalisations internationales arrivant aux frontières du territoire national pour le traverser totalement ou partiellement et les canalisations internationales, dont l'origine est sur le territoire national sont octroyées par le ministre après approbation du Conseil des ministres".

PLF 2020

Jugeant l'impôt sur les biens faible, des députés avancent des amendements

Les membres de la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont proposé, mardi après-midi, lors d'une séance débat, certains amendements concernant l'impôt sur les biens prévu par le projet de loi de Finance 2020 (PLF 2020). Lors d'une réunion présidée par Tarek Tridi, président de la commission, à laquelle a pris part le Directeur général (DG) des impôts, Kamel Aïssani, dans le cadre d'une série de réunions consacrées à l'examen du PLF, la majorité des députés intervenants ont estimé que la valeur de cet impôt était «faible et «symbolique». Certains députés ont proposé le retour au pourcentage dans le

calcul de cet impôt, au lieu de l'adoption d'un montant défini, à l'instar de l'imposition d'un taux de 0,1 % sur les biens de moins de 700 millions Da, et 1% sur les biens dépassant ce montant. Les recettes recouvrées dans le cadre de cet impôt, selon l'article 27 du PLF, sont réparties à hauteur de 70 % au profit du budget de l'Etat et 30 % aux communes. C'est dans ce sens que certains membres de la commission ont plaidé pour le versement des 30 % aux wilayas au lieu des APC, du moment qu'il existe des communes, riches, qui peuvent se passer de ces recettes, et d'autres, très pauvres, affirmant que la wilaya, étant bien placée, est mieux informée de la nécessité

de chacune de ses communes. Certains intervenants ont même plaidé pour l'exclusion des logements de la liste des biens concernés par cet impôt, estimant que son application sur les biens d'habitation impactera négativement sur les programmes de logement car elle mènera à une réticence des promoteurs privés pour la réalisation d'unités de logements. A ce titre, un député a proposé d'exclure les logements locatifs de l'impôt sur les biens alors qu'un autre a appelé à se concentrer sur les unités industrielles inexploitées lors de la collecte de cet impôt. Bien que tous les intervenants aient salué l'introduction de cet impôt, partant du principe qu'il devrait consacrer la

justice sociale et l'égalité entre citoyens, ils ont relevé, en revanche, la difficulté de son application sur le terrain, notamment que le système fiscal algérien est déclaratif, prenant la déclaration du contribuable comme référence de l'assiette fiscale. De ce fait, l'un des membres de la commission a même estimé «impossible» d'appliquer cet impôt. Par ailleurs, un autre député a proposé d'introduire une définition précise de la signification des biens pour qu'elle soit appliquée sans ambiguïté, tandis que d'autres ont estimé nécessaire de contrôler le marché et de régulariser la situation des biens fonciers indivis en vue de mener à bien la collecte de cet impôt. Commen-

tant ces propositions, M. Aïssani a indiqué que l'impôt sur les biens n'est rien de nouveau, sachant qu'il a été introduit en 1993, mais son application n'a pas débouché sur de résultats tangibles au vu du faible niveau de sa collecte. Et d'ajouter que sa refonte dans le cadre du PLF 2020 à travers le remplacement du taux par un certain montant, visait à faciliter le calcul de cet impôt et encourager les contribuables à le payer. M. Aïssani a reconnu aussi que le montant de cet impôt imposé sur «les biens et non sur la fortune» restait faible, ajoutant que l'objectif principale consistait en la concrétisation d'une réforme progressive du système fiscal.

N.I

Présidentielle du 12 décembre Intenses activités pour les postulants à la candidature

Le compte à rebours a commencé pour les postulants à la candidature à la présidentielle du 12 décembre qui sont appelés à déposer leurs dossiers au plus tard samedi prochain à minuit, conformément à la loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée par la loi organique du 14 septembre 2019. Hier, c'était le candidat du Rassemblement national démocratique (RND), Az-zedine Mihoubi qui avait ouvert le bal en déposant son dossier de candidature au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), sis au Palais des Nations-Club des pins (Alger). Dans une déclaration à la presse à l'issue du dépôt de son dossier de candidature, M. Mihoubi a indiqué que la Présidentielle du 12 décembre "constitue un rendez-vous important qui ne concerne pas un parti ou une personnalité en particulier mais l'ensemble des Algériens", insistant sur l'importance de concourir à la réussite de cette échéance, en veillant à garantir "la transparence et la régularité tout au long du processus électoral".

Concernant son programme, M. Mihoubi a fait part de son intention de présenter "un programme ambitieux et applicable, afin de satisfaire les préoccupations des citoyens, notamment les plus urgentes", souhaitant que la campagne électorale soit "marquée par une concurrence entre les programmes" et "proche des citoyens". M. Mihoubi, premier postulant à la candidature pour la Présidentielle ayant déposé son dossier, a annoncé "avoir largement dépassé le nombre requis de signatures. A cet effet, l'article 140 de la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, modifiée et complétée par la loi organique 19-08 du 14 septembre 2019, stipule que la déclaration de candidature doit être déposée, au plus tard, dans les 40 jours suivant la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral. Dans le même cadre, l'ANIE rappelle les conditions de candidature exigeant un dépôt, par le candidat lui-même, d'une déclaration de candidature à la présidence de la République auprès de l'ANIE contre accusé de réception. Cette déclaration doit contenir le nom et prénom, la signature, la profession et l'adresse du candidat, et être jointe d'un dossier constitué des pièces citées à l'article susmentionné, selon l'article 142 de la même loi qui stipule que le candidat "doit présenter au même temps les formulaires de souscription des signatures individuelles légalisées par un officier public". La nouvelle loi organique relative au régime électoral fait obligation aux candidats à la présidentielle de présenter 50.000 signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1.200. Récemment, le président de l'Autorité, Mohamed Charfi a admis l'existence de «difficultés



dans la gestion des élections», estimant que « ces difficultés sont naturelles, mais il faut faire avec et surtout les gérer avec patience et sagesse afin d'arriver le 12 décembre à des conditions idéales pour l'exercice du devoir électoral ». Il a ajouté que « celui qui veut douter de la régularité du scrutin, en référence aux pratiques du passé qui ont entamé la crédibilité de l'Etat, je dis que cette fois-ci ce sera impossible, quelle que soient les vellétés de fraude, car nous avons mis en place un dispositif anti-fraude ». Dans un message à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a affirmé que toutes les conditions étaient réunies pour aller vers un scrutin présidentiel, le 12 décembre prochain, "notamment à la faveur de la concrétisation de la plus grande partie des revendications exprimées par notre peuple lors de son Hirak pacifique et civilisationnel et ce, ce grâce à la réponse des institutions de l'Etat et à l'accompagnement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui n'a ménagé aucun effort à s'acquitter, pleinement et perspicacement, de ses missions constitutionnelles". "Au moment où notre pays, fort de l'adhésion de la majorité de notre peuple, se dirige résolument vers l'échéance présidentielle, je voudrais réitérer l'expression de ma gratitude à notre Armée, et particulièrement à son Commandement, qui a veillé à mettre l'Algérie à l'abri de toute manœuvre périlleuse et à se tenir au côté du peuple algérien", a-t-il ajouté. Réitérant à ce propos, "l'engagement de l'Etat à faire face fermement à tout acte visant à perturber le processus électoral, à semer la confusion ou à provoquer des entraves partant d'intentions malveillantes et d'arrière pensées, qui ne sauront tromper la vigilance et la maturité du peuple algérien", M. Bensalah a exhorté les citoyens à "un sursaut national en se rendant massivement aux urnes

pour élire un président de la République et édifier ses institutions dans une Algérie nouvelle, capable de relever les défis actuels, aussi bien à l'intérieur qu'aux niveaux régional et international". Par ailleurs, le chef de l'Etat a salué "les efforts de l'ensemble des patriotes, qui croient en une Algérie forte et souveraine, et qui œuvrent assidûment et sincèrement à sa sortie de la situation actuelle", assurant que "désormais, grâce à la persévérance et aux sacrifices des loyaux enfants de l'Algérie, et à la convergence des volontés jalouses de la Patrie, le processus politique inclusif autour de l'élection présidentielle est devenu un impératif incontournable". Rappelant qu'"en prévision de l'échéance nationale décisive et historique pour notre Nation, le corps électoral a été convoqué, au lendemain de la cristallisation des propositions de l'Instance nationale de dialogue et de médiation (INDM), consistant essentiellement en l'adoption de deux lois organiques relatives à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et au régime électoral", il a indiqué que l'ANIE a été installée "dans le cadre d'une démarche visant à asseoir un climat de confiance restaurée, et aujourd'hui nous aspirons à une plus grande conjugaison d'efforts nationaux, louables et dévoués, pour les semaines à venir", a-t-il dit. Il a relevé que "le statu quo ne sert nullement notre peuple, et les médias, tous supports confondus, ont un important rôle à jouer pour contribuer à la réussite du processus électoral". Mettant à profit sa dernière sortie sur le terrain, le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP a souligné que la locomotive de l'Algérie « est bel et bien sur la bonne voie, orientée vers la bonne destination tel que voulu par les valeureux enfants de la patrie, grâce à la fédération des efforts

et la confiance réciproque entre le peuple et son armée, rappelant que l'ANP continue, comme l'a toujours fait, à honorer ses engagements ». « Aujourd'hui, nous pouvons dire, et nous en sommes entièrement convaincus, que la locomotive de l'Algérie est bel et bien sur la bonne voie, orientée vers la bonne destination tel que voulu par les valeureux enfants de la patrie, grâce à la fédération des efforts et la confiance réciproque entre le peuple et son armée, qui était son protecteur contre les nuisances de la bande et de ses relais, ainsi que grâce aux décisions courageuses prises par le Haut Commandement de l'ANP depuis le début de la crise, et qui ont prouvé leur justesse et leur crédibilité au fil des jours, car elles s'inscrivent toutes dans l'intérêt du peuple et de la patrie », a-t-il soutenu. Dans ce contexte, il mis en exergue « les efforts soutenus et dévoués que l'ANP a consentis afin d'instaurer un climat de confiance et de quiétude, permettant de franchir de nombreuses étapes aux objectifs complémentaires, notamment suite à la tenue du Conseil des ministres en date du 9 septembre 2019, sous la présidence du Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, durant lequel plusieurs démarches, empreintes de sincérité et de bonne foi ont été concrétisées, à travers l'amendement de la loi électorale et son adaptation de manière à répondre aux préoccupations et aux attentes des Algériens, et à satisfaire également les revendications pressantes du peuple, suivi de la mise en place de l'Autorité nationale indépendante des élections qui constitue, au regard des larges prérogatives qui lui ont été attribuées, la clé de la réussite de cette échéance présidentielle attendue et cruciale ». Pour ce faire, cette Autorité nationale indépendante « a trouvé toute l'aide et le soutien auprès des différentes institutions de l'Etat, qui lui ont fourni tous les moyens et capacités et prodigué toute forme de facilitation, afin qu'elle

s'acquitte de ses nobles missions et de son devoir national avec facilité et aisance. C'est dans le prolongement des mêmes efforts et démarches, que s'inscrit la tenue du Conseil des Ministres en date du 13 octobre en cours, pour l'approbation de projets de lois importants, à l'instar des lois des finances et des hydrocarbures, qui constituent une véritable plus-value à même de relancer l'économie nationale et donner un nouveau souffle à l'investissement dans les différents secteurs économiques stratégiques ». Il a été également procédé à l'approbation du projet de loi complétant l'Ordonnance n°06-02 du 28 février 2006 portant statut général des personnels militaires, où il a été promulgué des dispositions restreignant le droit des militaires, admis à cesser définitivement leur service et versés dans la réserve, aux fins de ne pas exercer une activité politique partisane ou se porter candidat à une fonction électorale publique, pour une période de cinq années. Cette disposition est justifiée par « plusieurs motifs, entre autres, le fait que l'exercice d'une activité politique partisane ou la candidature à une fonction électorale publique requiert nécessairement la tenue de déclarations et de débats qui peuvent mener à l'infraction du devoir de retenue et de réserve tel que stipulé par la loi, ainsi que de l'obligation de préserver les secrets dont le candidat a pris connaissance dans le cadre ou à l'occasion de l'exécution de ses activités au sein de l'institution militaire ». Le Général de Corps d'Armée a affirmé que l'ANP « demeure celle qui veille jour et nuit, et qui observe et scrute la voie qui mènera l'Algérie vers la destination voulue par le peuple, grâce à l'ensemble des mesures sécuritaires complémentaires à travers lesquelles il sera permis à personne de faire dévier le pays de cette voie tracée qui concrétise la démarche de l'Algérie et de son peuple ».

H.M

Energies renouvelables la synergie entre les secteurs économique et académique mise en relief

La synergie entre les secteurs économique et académique a été mise en relief lors de la 10^{ème} édition du Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable (ERA-2019), clôturée mercredi à Oran après trois journées d'activités au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" (CCO). Plusieurs projets innovants cadrant avec les thématiques de la rencontre ont été présentés à cette occasion par les universités et centres de recherche ayant pris part à cette rencontre aux côtés d'acteurs majeurs du secteur énergétique à l'instar des groupes Sonelgaz et Sonatrach. Un projet pilote portant réalisation d'un Bâtiment à énergie positive figure parmi les initiatives illustrant "l'existence de synergies effectives qui commencent à voir le jour entre le secteur socio-économique et le monde universitaire et de la recherche", ainsi que l'a observé le directeur du Bureau "R20 Med", Rachid Bessaoud. Le Bureau "R20 Med", basé à Oran, assure la représentation méditerranéenne de l'Organisation non gouvernementale (ONG) R20 (Regions of climate action), rappelle-t-on. Le projet indiqué est

mené conjointement par l'ONG "R20 Med" et l'Ecole nationale polytechnique de Constantine, en plus d'autres acteurs institutionnels tels que l'Agence de promotion de la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), le Centre national d'études et de recherches intégrées du Bâtiment (CNERIB), et le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER). "Cette opération a attiré l'attention de plusieurs acteurs socio-économiques intervenant dans l'énergie électrique, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, pour accompagner cet ambitieux projet", a souligné M. Bessaoud dans une déclaration à l'issue du Salon ERA-2019. Ce projet, a-t-il ajouté, draine dans son sillage une dizaine de chercheurs algériens, des ingénieurs et des doctorants ainsi que des acteurs industriels tels que "Bejaia Liège". La première phase d'étude de ce projet a permis d'observer des économies d'énergie dépassant les 60 %, tandis que la deuxième débutera très prochainement avec l'intégration du solaire photovoltaïque et du thermique, a expliqué M. Bessaoud. La réalisation de ce Bâtiment est prévue à l'intérieur même de l'enceinte universitaire



qui servira également de salle de cours avec actions démonstratives et pédagogiques mettant en avant l'efficacité énergétique et sa promotion auprès des étudiants et du grand public, a-t-il fait valoir le directeur du "R20 Med". Le Salon "ERA-2019" a été inauguré lundi dernier par le Président-directeur général du Groupe Sonelgaz, Chahar Bou-

lakhra, qui avait mis l'accent sur les grands projets menés par sa société pour "accompagner et réussir le programme national des énergies renouvelables". De son côté, la commissaire du Salon, Linda Oulounis, a fait savoir que plus de 6.200 visiteurs ont été enregistrés à cette nouvelle édition marquée par la participation d'une soixantaine

d'exposants, dont des entreprises allemandes, chinoises et polonaises. Ce rendez-vous économique est organisé par l'agence événementielle "Myriade Communication" qui s'attelle aux préparatifs d'une autre rencontre dédiée aux sports et loisirs, prévue au début de l'été prochain à Oran.

Exposition spécifique algérienne au Niger: Coup d'envoi de la caravane de produits nationaux vers Niamey



La caravane de produits algériens, acheminés par voie terrestre vers Niamey devant prendre part à une exposition spécifique de produits algériens prévue début novembre dans la capitale nigérienne, a pris le départ mercredi depuis Alger en présence de responsables du ministère du Commerce. Un convoi de quatre camions semi-remorques devra acheminer vers Niamey près de 3 tonnes de marchandises dont des produits agroalimentaires, agricoles, électroménagers et électroniques, cosmétiques et matériaux de construction. D'autres produits périssables seront expédiés par voie aérienne (cargo), a-t-on appris auprès d'un responsable du ministère du Commerce. L'exposition spécifique de produits algériens, prévue du 6 au 11 novembre, verra la participation de 38 entreprises privées et quatre autres publiques activant dans plusieurs secteurs notamment l'agroalimentaire, la mécanique, l'industrie pharmaceutique et le textile. Organisées par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), des rencontres "B2B" entre opérateurs algériens et nigériens seront au programme de cette manifestation économique. Présente au coup d'envoi de cette caravane, la conseillère au

ministère du Commerce, chargée des foires et salons à l'étranger, Souhila Abilèche, a précisé que "c'est la septième participation de l'Algérie aux foires économiques au Niger où les produits algériens sont très demandés". Elle a aussi fait remarquer que les entreprises nationales s'intéressent au marché nigérien qui offre une visibilité à leurs produits. Inscrite au programme du ministère du Commerce, l'exposition spécifique de produits algériens au Niger vise à renforcer la présence de la production nationale dans le marché africain notamment dans les pays limitrophes, et ce, à la faveur de l'entrée en vigueur de la Zone de libre échange africaine, a-t-elle expliqué. Par ailleurs, l'Algérie devra prendre part du 11 au 17 novembre prochain au Gabon à une exposition de ses produits - la deuxième en l'espace d'une année- avec la participation d'une centaine d'entreprises nationales, a annoncé Mme Abilèche. A rappeler que des expositions de produits algériens ont été organisées en 2018 dans plusieurs capitales du monde à l'instar de Washington, Bruxelles, Nouakchott, Libreville et Doha.

Moussa O

Poutine à l'ouverture du 1er Sommet Russie-Afrique :

« Les échanges commerciaux russo-africains avoisinent 20 milliards d'euros/an »

Le président russe, Vladimir Poutine, a indiqué mercredi à Sotchi (Russie) que les échanges commerciaux russo-africains avoisinaient 20 milliards d'euros annuellement, affirmant qu'ils étaient "en deçà" du niveau souhaité par les deux parties. Dans une allocution à l'ouverture des travaux du 1er Sommet Russie-Afrique, en présence d'une cinquantaine de Chefs d'Etats et de Gouvernements de pays africains, dont le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, le président russe a affirmé que "les échanges commerciaux et économiques entre la Russie et l'Afrique ont doublé ces dernières années pour atteindre les 20 milliards d'euros, mais ce montant reste très peu par rapport aux potentialités existantes". Il a, dans ce contexte, appelé au renforcement de la coopération pour la diversification des relations commerciales et économiques entre la Russie et les pays africains. M. Poutine qui copréside les travaux du Forum avec le président d'Egypte, Abdelfattah Al-Sissi, dont le pays assure actuellement la présidence tournante de l'Union africaine (UA), a appelé donc a, par ailleurs, salué l'accord de création de la Zone de libres échanges africaine (ZLECAF). Il a estimé que la ZLECAF pourrait être un moyen pour dynamiser les échanges, notamment avec l'Union économique Eurasiatique, dont la Russie pourrait également y contribuer y bénéficier. Dans ce sens, il a annoncé la

signature d'un accord à l'issue du Sommet entre l'Union Africaine et l'Union économique Eurasiatique dans le domaine commercial. Pour sa part, le président Al Sissi a souligné la nécessité de l'ouverture des pays africains sur les marchés internationaux, dont celui de la Russie, ajoutant que la transformation économique de l'Afrique, l'amélioration du climat des affaires, ainsi que la préservation de la sécurité et la stabilité de la région "sont des nécessités pour lesquelles les pays africains doivent travailler". Après l'ouverture économique régionale attendue entre les pays africains dans le cadre de la ZLECAF, "les marchés de l'Afrique doivent s'ouvrir davantage à d'autres régions du monde pour dynamiser leurs échanges et leurs économies", a insisté le président égyptien. En outre, Al Sissi a appelé les institutions monétaires et financières mondiales à alléger et faciliter l'accès au financement des projets en faveur des pays africains, en précisant que la rencontre Russie-Afrique pourrait aboutir à des projets en communs "concrets", dont les populations africaines et russe seront bénéficiaires. Le Chef de l'Etat, M. Bensalah conduit une délégation de haut niveau composée du ministre des Affaires Etrangères, Sabri Boukadoum, le ministre des Finances, Mohamed Loukal et le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab. N.I

Présidentielle Dahmoune appelle les citoyens à faire des prochaines élections présidentielles "une nouvelle ère"

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a appelé les Algériens à faire des prochaines élections présidentielles "une nouvelle ère". Dans une allocution prononcée à l'occasion d'une rencontre avec les représentants de la société civile, tenue au siège de la wilaya de Khenchla, au terme d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a affirmé que les prochaines élections "constitueront le début d'une ère historique de rupture avec les pratiques du passé, au cours desquelles le citoyen élira celui qui le représentera à la tête des institutions de l'Etat et lui demandera des comptes". M. Dahmoune a également adressé un message aux Algériens les invitant à participer fortement aux prochaines élections présidentielles et à "choisir la personne la plus apte à diriger le pays et à répondre à tous les sceptiques qui aspirent à ramener l'Algérie dans une ère de division et d'isolement". Le ministre a également ajouté que

la première étape unanimement adoptée par les citoyens c'est d'aller vers des élections transparentes pour déjouer les prévisions des opportunistes et d'en faire une véritable avancée pour une renaissance à laquelle aspirent les jeunes algériens à compter du 12 décembre prochain. Dans ce même contexte, M. Dahmoune a souligné que "les prochaines élections seront l'occasion pour les citoyens d'édifier une nouvelle Algérie en phase avec son histoire et faire avorter les tentatives de ceux qui veulent nuire au pays". Assurant que son département ministériel "œuvrera à lever tous les obstacles au développement", le ministre a convié les citoyens à renouer la confiance avec les institutions de l'Etat. Et d'ajouter : "Il est du devoir du Gouvernement d'accompagner la renaissance de la jeunesse prometteuse et de valoriser ses acquis en lui fournissant toutes les ressources nécessaires et élaborer des stratégies de développement permettant à la population algérienne de participer activement à l'édification de son ave-



nir". Il a plaidé, en outre, en faveur de la préservation de l'unité de la patrie qui exige de "mettre la main dans la main et se mobiliser autour de l'Armée populaire nationale, toujours prompte à faire face à toutes les complots ourdis contre le pays, à l'intérieur comme à l'étranger". M. Dahmoune a martelé, en ce sens

: "l'Algérie est au cœur d'une nouvelle campagne de conspirations visant à semer la suspicion parmi la population, mais nous sommes convaincus que les enfants de ce pays sont jaloux de leur patrie et sont déterminés à faire de l'Algérie une fratrie unie". Le ministre a soutenu que "l'Algérie connaît une renaissance clairvoyante et civilisée,

contraignant les responsables à être à l'écoute des préoccupations des citoyens, à leur fournir toutes les facilités et à surmonter les difficultés rencontrées par les jeunes en vue de construire l'avenir de l'Algérie".

H.M

Comité spécialisé de l'Union Africaine sur les TIC Mme Faraoun prendra part à Sharm El à la 3ème session ordinaire

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun, prendra part à la 3ème session ordinaire du Comité spécialisé de l'Union africaine (UA) sur les Technologies de l'information et de la communication (CTS-CTIC) qui s'ouvre demain à Sharm El Sheikh en Egypte. Cette session, qui verra la participation des ministres chargés des communications et des technologies de l'information et de la radiodiffusion, ainsi que des institutions spécialisées en plus du secteur privé et des médias des Etats membres de l'UA, aura comme objectif principal "l'examen et l'adoption de la stratégie globale de transformation numérique pour l'Afrique 2020-2030, conformément aux aspirations énoncées dans l'Agenda 2063 de l'UA et l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable". Les participants auront également à "examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre et la voie à suivre pour les projets liés au système africain d'échange Internet (AXIS), le Dot Afrique (.africa), le réseau électronique panafricain, la connectivité des bureaux de poste et la création des chaînes de télévision et de radio panafricaines". La réunion offrira l'occasion de "renforcer les capacités en matière d'accès rural aux infrastructures de base, d'évaluer l'initiative politique et réglementaire pour l'Afrique numérique (PRIDA), ainsi que le rapport d'étape du programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA)". Les Comités techniques spécialisés (CTS), qui se réunissent tous les deux ans, sont des organes importants de l'UA. Ils ont été créés en vertu de l'article 25 du Traité de la Communauté économique africaine (Traité d'Abuja). Le CTS sur les TIC a été établi comme l'un des quatorze comités créés pour travailler en "étroite collaboration avec les différents départements de la Commission de l'UA, en vue de fournir une contribution éclairée et bien informée dans son domaine de spécialisation aux travaux du Conseil exécutif. Il est également impliqué dans le suivi du développement et de la mise en œuvre des programmes par l'UA", souligne la même source. Il est à rappeler que les première et deuxième sessions ordinaires du Comité ont eu lieu respectivement en septembre 2015 et novembre 2017 à Addis-Abeba en Ethiopie.

Formation professionnelle Les préparatifs du baccalauréat professionnel à un stade avancé



Les préparatifs relatifs au baccalauréat professionnel sont à un stade "très avancé", a dévoilé mardi à Tipasa le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Dada Moussa Belkhir. "La commission en charge de la mise au point du cadre juridique et de la configuration de ce baccalauréat professionnel, a déjà accompli près de 70 % de la tâche qui lui a été confiée", a assuré le ministre dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya. Il a ajouté que la dite commission, qui "se réunit chaque semaine en coordination avec les services de la Fonction publique, et des secteurs de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur", verra l'adhésion d'autres départements ministériels, dont ceux de l'Industrie, l'Agriculture, le Tourisme et l'Energie. Assurant, en outre, que le baccalauréat professionnel, bénéficiera du "même niveau d'évaluation" que le baccalauréat de l'enseignement secondaire, M. Dada Moussa Belkhir a souligné la mise au point en cours,

par la commission suscitée, "des mécanismes juridiques y afférents, notamment concernant l'orientation directe des élèves, ou après un concours". "Nous sommes en attente d'une réponse de cette commission au sujet de l'orientation directe des élèves non admis au BEM pour la préparation de ce BAC professionnel, ou de leur laisser le choix, parallèlement aux élèves ayant le niveau de 1ère année secondaire", a informé le ministre, à ce sujet. La décision de lancement du BAC professionnel par le ministère de tutelle vise, en premier lieu "la résorption de la déperdition scolaire", a-t-il rappelé. Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a souligné, à ce titre "l'impérative orientation de son secteur vers la formation à la demande", en coordination avec les ministères concernés et les entreprises économiques "suivant les priorités du marché du travail", et partant "offrir de meilleures opportunités d'intégration professionnelle aux stagiaires", a-t-il estimé. Cette orientation, a-t-il dit,

"est en conformité avec les objectifs fixés par la tutelle, visant un taux de 80% de stagiaires dans le mode de formation par apprentissage, devenu désormais +prioritaire+ comparativement au mode résidentiel". Sachant que ce taux est de pas plus de 50% dans certaines wilayas, selon le ministre. Concernant la rentrée de septembre dernier, Dada Moussa Belkhir a indiqué que la première évaluation de cette session fait cas de l'inscription pour la "première fois depuis plusieurs années, de plus de 358.000 stagiaires, à l'échelle nationale, dans différentes spécialités de formation". Durant cette visite à Tipasa, le ministre, qui était accompagné du wali, a procédé à la baptismation d'un institut de formation professionnelle, ouvert cette année, du nom du "Chahid Erakiza Athmane", tombé au champ d'honneur en 1957. Il s'est, également, rendu au Centre d'excellence de formation dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) de Bou Ismail.

Siemens Algérie Création d'un Centre de Réparation et de Maintenance de Turbines et de Compresseurs

Siemens poursuit ses investissements en Algérie et inaugure son premier centre de maintenance et de réparation de turbines et de compresseurs au Maghreb, qui s'étend sur une surface de 8000m² dans la commune de Hammadi (Boumerdès).

Né de la volonté « d'accompagner, au plus près », ses partenaires algériens, ce centre permettra au groupe allemand « d'optimiser » la performance et la longévité des équipements rotatifs de ses clients à moindre coût, en effectuant, désormais dans notre pays, l'entretien des centaines de turbines et de compresseurs essentiels au fonctionnement de l'industrie pétrolière et gazière en particulier, ce qui représentera une « économie de temps et de ressources considérables » pour toutes les parties prenantes du secteur de l'énergie. Ce centre annonce les ambitions de Siemens dans le développement de son activité maintenance en Algérie et la montée des compétences locales. Une structure aux normes internationales équipée de plus d'une trentaine de machines. En outre, elle emploie des ingénieurs algériens formés aux standards de qualité de Siemens. « Nous sommes particulièrement fiers d'avoir investi dans ce centre de maintenance et de réparation, qui est le premier au Maghreb pour nous. Nos partenaires pourront dorénavant procéder à l'entretien de leurs Turbines et de leurs Compres-

seurs en Algérie. C'est pour cela que cette structure, de par sa proximité, permettra une optimisation du temps et des ressources de nos clients ainsi que l'émergence de nouvelles compétences algériennes dans le secteur de l'énergie. » a déclaré, à cette occasion, le Directeur Général de Siemens Algérie, Farouk Benabdoun, en marge de la cérémonie d'inauguration qui a eu lieu mardi dernier.

A travers cet investissement de plus de 500 millions de DA, Siemens « réitère » son engagement dans la localisation en termes de savoir-faire et d'infrastructures industrielles, ainsi que dans l'émergence de nouvelles expertises dans le domaine de l'énergie en Algérie.

Les installations du centre sont extensibles et ont été conçues pour « s'adapter » à la croissance des besoins de ses partenaires algériens. Elles peuvent prendre en charge les turbines, compresseurs et autres équipements des marques Siemens et Dresser-Rand ainsi que de plusieurs autres fabricants. Le support de Siemens s'articule également sur la formation, au niveau du centre, des équipes techniques de ses clients ainsi que de ses sous-traitants algériens, leur conférant une autonomie et une réactivité « précieuses », surtout dans le cadre de leur activité stratégique qui ne connaît pas d'intermittence.

Le groupe Siemens est un acteur majeur du secteur de l'Énergie



en Algérie, fournissant, des solutions et des services liés aux turbines à gaz et à vapeur, à plusieurs centrales électriques dans le pays telles qu'Aïn Arnat (Sétif), Cap Djinet (Boumerdes) et Biskra.

Créé en 1962, Siemens Algérie a été la « première » multinationale à avoir obtenu son registre de commerce dans notre pays, plus exactement le 20 août 1962. Déjà en 1857, le fondateur du groupe, Werner Von Siemens, participait à l'installation du premier câble télégraphique en haute mer entre l'Europe et l'Afrique, plus précisément entre Cagliari et Annaba.

Siemens présente en Algérie depuis 1962

À travers ses solutions pour l'industrie, l'énergie, les soins de santé et les infrastructures ur-

baines, l'entreprise s'investit dans le développement durable. Elle entend ainsi incarner une valeur sûre pour ses clients et leur apporter des réponses aux questions essentielles de notre temps. Le groupe Siemens emploie aujourd'hui plus de 300 collaborateurs. Au cours de l'exercice fiscal 2018 (clôturé le 30 septembre 2018), Siemens Algérie a enregistré un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros.

Concernant le groupe Siemens AG (Berlin et Munich), il est « leader » dans le secteur de la haute technologie, synonyme depuis plus de 170 ans d'excellence technique, d'innovation, de qualité, de fiabilité et de présence globale. L'entreprise est active dans plus de 200 pays et opère principalement dans les domaines de l'électrification, de

l'automatisation et de la digitalisation.

« Géant mondial » des technologies à haute efficacité énergétique qui contribuent à préserver les ressources naturelles, Siemens est l'un des principaux fournisseurs de solutions dédiées à la production et au transport efficaces de l'énergie, mais aussi un « pionnier » des solutions d'infrastructure, des équipements d'automatisme et des solutions logicielles destinées à l'industrie.

Au cours de l'exercice fiscal 2018 (clôturé le 30 septembre 2018), Siemens a enregistré un chiffre d'affaires de 83,0 milliards d'euros, pour un résultat net de 6,2 milliards d'euros. Fin septembre 2018, le groupe employait quelque 379.000 personnes dans le monde.

TIC

Samsung Electronics 6ème au "Best Global Brands 2019 d'Interbrand"

Samsung Electronics annonce avoir réussi à conserver sa sixième place sur la liste des "Best Global Brands 2019 d'Interbrand" et révèle que la valeur de sa marque dépasse à présent les 61 milliards de dollars (+2%).

Selon un communiqué de presse de Samsung Algérie, plusieurs facteurs ont joué un rôle « majeur » dans la croissance de la marque sud-coréenne. On pense au lancement « continu » de produits « innovants » qui « répondent » au nouveau style de vie, aux tendances et aux besoins du consommateur, y compris le réfrigérateur "BESPOKE", le téléviseur "Sero" et le "Galaxy Fold", au potentiel de croissance « considérable » reposant sur de futures technologies « innovantes », dont la 5G, l'IA, l'IoT et le secteur automobile ou encore à la position de « numéro un mondial » sur le marché des semi-conducteurs pour mémoires et le « leadership technologique » dans ce secteur. L'activité de la division Mobile de Samsung s'est poursuivie avec le lancement « fructueux » de plusieurs modèles de la gamme Galaxy. L'entreprise s'est classée en tête de ce secteur dans la catégorie des smartphones pliables avec le lancement du Galaxy Fold, et a poursuivi ses efforts pour faire

écho aux attentes des consommateurs avec la philosophie de Samsung "Do What You Can't". « Samsung est leader sur le marché des écrans depuis 13 années consécutives et elle n'offre pas seulement de nouvelles expériences visuelles au consommateur grâce aux écrans QLED 8K et micro-LED, mais reflète également davantage le mode de vie du consommateur, avec le lancement des téléviseurs "The Sero", "The Frame" et "The Serif" », explique la même source.

Pour ce qui est des appareils électroménagers, Samsung maintient sa position de numéro 1 du marché haut de gamme tant pour les réfrigérateurs que les lave-linges et lancé de nouveaux produits innovants, comme le réfrigérateur BESPOKE.

« Figure de proue » de la technologie 5G, Samsung a lancé son premier smartphone 5G. Cette technologie joue également un rôle « important » pour concrétiser les potentialités et les ambitions de l'IA et de l'IoT. Elle a également donné un coup d'accélérateur incomparable au véhicule autonome. « Cette année, nous avons renforcé notre présence sur le marché des semi-conducteurs pour mémoires en commençant la production de masse de la première

"DRAM mobile LPDDR5" de 12Go et des puces "V-NAND" de sixième génération, les premières du secteur à passer à plus de 100 couches. En outre, nous investissons en permanence dans la R&D et dans l'expansion de ses installations de production dans le domaine des systèmes semi-conducteurs », ajoute la filiale algérienne de la marque sud-coréenne.

Le leadership de Samsung sur le marché et ses investissements en matière d'innovation ont également contribué à ce « brillant » résultat cette année. Les investissements de l'entreprise ne se

limitent pas à la "R&D" en interne, mais ont également permis « d'élargir » son écosystème de produits grâce à des partenariats « stratégiques » ainsi qu'à des investissements dans des "start-up" qui créent de « nouvelles » opportunités commerciales dans divers domaines, dont l'industrie automobile. « Nous nous félicitons de l'accueil enthousiaste réservé à nos efforts constants visant à fournir des innovations significatives qui enchantent le consommateur en améliorant sa vie, confie

YH Lee, directeur général marketing de Samsung Electronics. Afin de promouvoir davantage notre marque, nous continuerons à prêter une oreille attentive à nos consommateurs et à tirer les enseignements de leurs réactions, ainsi qu'à mener des changements dans la société par le biais de l'innovation, et ce, pour le bien de tous », souligne Samsung Algérie qui annonce la tenue, à New York (USA), dans la foulée des "Best Global Brands 2019 d'Interbrand", du sommet "Best Global Brands". Abdellah M.



Le manager de proximité Une personne avant tout impliquée

Le manager de proximité est souvent vu comme celui qui occupe une mission clef dans l'entreprise. Souvent décrit comme occupant plusieurs rôles, il est dans ces périodes de changements dues à la mondialisation, aux nouvelles technologies aux prises des incertitudes et des angoisses car il est conscient de l'impact qu'il peut avoir aussi bien envers l'entreprise que de ses équipes. Focus sur cette mission complexe. A l'occasion de son 4ème Forum dédié, L'Observatoire de l'Engagement, en collaboration avec OpinionWay, a réalisé une enquête auprès de 1016 managers de proximité (salariés faisant passer un entretien annuel, or alternants/stagiaires, hors manager de managers) du 11 au 18 mars 2019 qui nous livre une analyse fort évocatrice sur « L'engagement face au réel : Quid du manager de proximité ? ». Celle-ci révèle les atouts de ce poste mais aussi les difficultés que rencontrent les managers de proximité.

L'engagement au cœur de toutes les problématiques

Selon l'étude, l'engagement se révèle être au cœur des responsabilités qu'elles soient celles du dirigeant 94%, du manager de proximité 95% ou de ses équipes 95%. Au cœur de ce « trio », le manager de proximité joue un rôle essentiel. En fait, il est l'interface auprès de ses collaborateurs. Il est à même de cerner toutes les tâches des collaborateurs et donc de comprendre leurs difficultés mais aussi capable de transmettre les objectifs et messages de l'entreprise. Mais l'étude ne fait pas d'amalgame entre leur rôle dans les petites structures et dans les grandes. Ainsi pour corroborer leur diffé-



rence 21% des répondants dans une TPE et 25% dans une ETI estiment répondre totalement aux attentes et besoins de leur direction générale alors qu'ils ne sont plus que 9% dans une grande entreprise. Vouloir les faire entrer dans le même moule serait une interprétation erronée.

L'engagement du manager de proximité, une évidence

L'étude relève que les managers sont dans une grande majorité très engagés. Ainsi, les trois quarts d'entre eux perçoivent l'engagement comme positif et 89% le considèrent comme faisant partie de leurs principales responsabilités. De plus, ils pensent 85% que cette fonction a du sens et ils encourageraient leur entourage à occuper cette fonction, c'est dire l'intérêt qui porte

à leur fonction. Pas de doute, ils apprécient leur mission et en sont les porte-paroles.

Des salariés impliqués

Oui mais pas que. Car les salariés sont eux aussi impliqués. En effet, une des indications fondamentales de cette étude révèle que plus de 8 managers de proximité sur 10 estiment que leurs collaborateurs sont engagés. Ils les définissent comme ayant un esprit d'initiative à 54%, un état d'esprit constructif (50%), une envie de bien faire (47%) et par la passion et l'enthousiasme (45%). Cette estime ne peut que permettre de récolter des fruits qui impulsent le dynamisme de l'entreprise. Nous sommes loin des stéréotypes qui montrent des salariés désabusés et freinés par le pessimisme ambiant.

Quels sont les facteurs

qui encouragent l'engagement ?

La reconnaissance du travail de chacun et la bonne ambiance participent à l'engagement des salariés, à respectivement 46% et 44%. Le développement de l'autonomie et la responsabilisation (35%) ainsi que des compétences et du potentiel de chacun (33%) sont des facteurs déterminants de l'engagement, particulièrement dans les grandes entreprises où les chiffres atteignent respectivement 44% et 38%.

Mais la vie en rose pour le manager de proximité, pas forcément

La force d'inertie est au rendez-vous des difficultés de la vie du manager de proximité. La lutte contre les habitudes et les résistances au changement, le

manque de perspectives d'évolution sont cités comme les principaux freins relevés pour plus de 4 répondants sur 10. Au sein d'un écosystème, ils sont soumis à de fortes pressions avec des objectifs mal définis, à un manque de temps (32%) et à une priorité exclusive donnée à l'atteinte des objectifs de l'entreprise pour 27%.

Comment les soutenir ?

L'accompagnement des managers de proximité se révèle une véritable nécessité. Mais aussi le manque de reconnaissance par le biais de rétributions financières sous forme de primes sont encore peu systématisées dans l'entreprise (45%) et les outils d'aide au suivi et à l'animation d'équipe, type organisation d'événements, peu développés (37% seulement).

B.M

Liquidité



La liquidité est la capacité d'une entreprise à générer de l'encaisse au besoin.

Il existe deux principaux déterminants de la liquidité de l'entreprise. Le premier est sa capacité à convertir les actifs en espèces pour payer son passif courant (liquidité à court terme), et le second, sa capacité d'endettement. La capacité d'endettement est la capacité d'une entreprise d'assumer sa charge actuelle de dette et de générer de l'encaisse avec de nouvelles dettes.

On calcule la liquidité à court terme avec les mesures et les ratios suivants:

- Fonds de roulement
- Ratio de liquidité relative

- Ratio de liquidité générale
- Rotation des comptes créditeurs
- Délai moyen de recouvrement
- Rotation des stocks

On calcule la capacité d'endettement avec les ratios suivants:

- Ratio du service de la dette
- Ratio dette-actif total
- Ratio d'endettement

On doit évaluer les neuf mesures pour obtenir un portrait complet de la capacité d'une entreprise à générer de l'encaisse. Pour bien évaluer sa santé financière, une entreprise comparera aussi chaque mesure avec celles d'autres entreprises du même secteur.

S.I

kanban

Le kanban est un système d'outils et de planification pour la gestion des processus de fabrication interdépendants. Inventé par Toyota Motor Corporation, ce système aide les directeurs de production à confirmer qu'ils détiennent les bons «intrants» (matériaux, information, ressources humaines, etc.) au bon moment, et fournit les informations dont ils ont besoin pour gérer la production du début à la fin.

Le kanban est important, car il:

- *Évite la surproduction
- *Aide à relier les processus de production
- *Aide les utilisateurs à savoir si la production est en avance ou en retard
- *Contribue à l'amélioration continue de la gestion des stocks

Il existe deux principaux types de kanban:

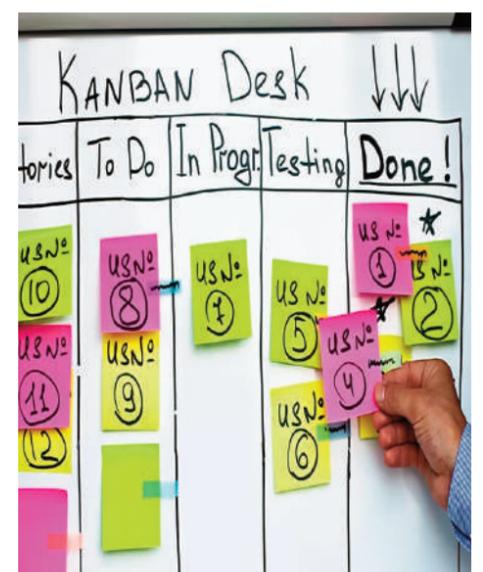
- 1-Le kanban de production qui fournit des informations sur les processus de production
- 2-Le kanban de retrait des pièces qui fournit des informations sur les stocks et la gestion de la chaîne d'approvisionnement

Logistique

La logistique consiste à coordonner les processus et la gestion des matériaux pour créer des produits ou des services et les vendre à des clients. Cela inclut toutes les étapes, à l'exception de la fabrication elle-même. Le but de la logistique est de veiller à ce qu'une entreprise s'approvisionne au bon moment des bonnes matières premières pour répondre aux exigences de production, tout en réduisant les coûts. Elle sert aussi à s'assurer que les marchandises

Le kanban peut être électronique ou papier. Son nom en japonais signifie «enseigne» ou «panneau».

S.I



soient expédiées, manipulées et entreposées de manière efficace, rentable et opportune pour répondre aux besoins des clients. Une logistique efficace s'avère essentielle pour satisfaire les engagements commerciaux pris, comme les garanties de livraison ou de service. Traditionnellement, la logistique portait uniquement sur les matériaux et les biens physiques. Aujourd'hui, elle inclut la coordination et la gestion des données.

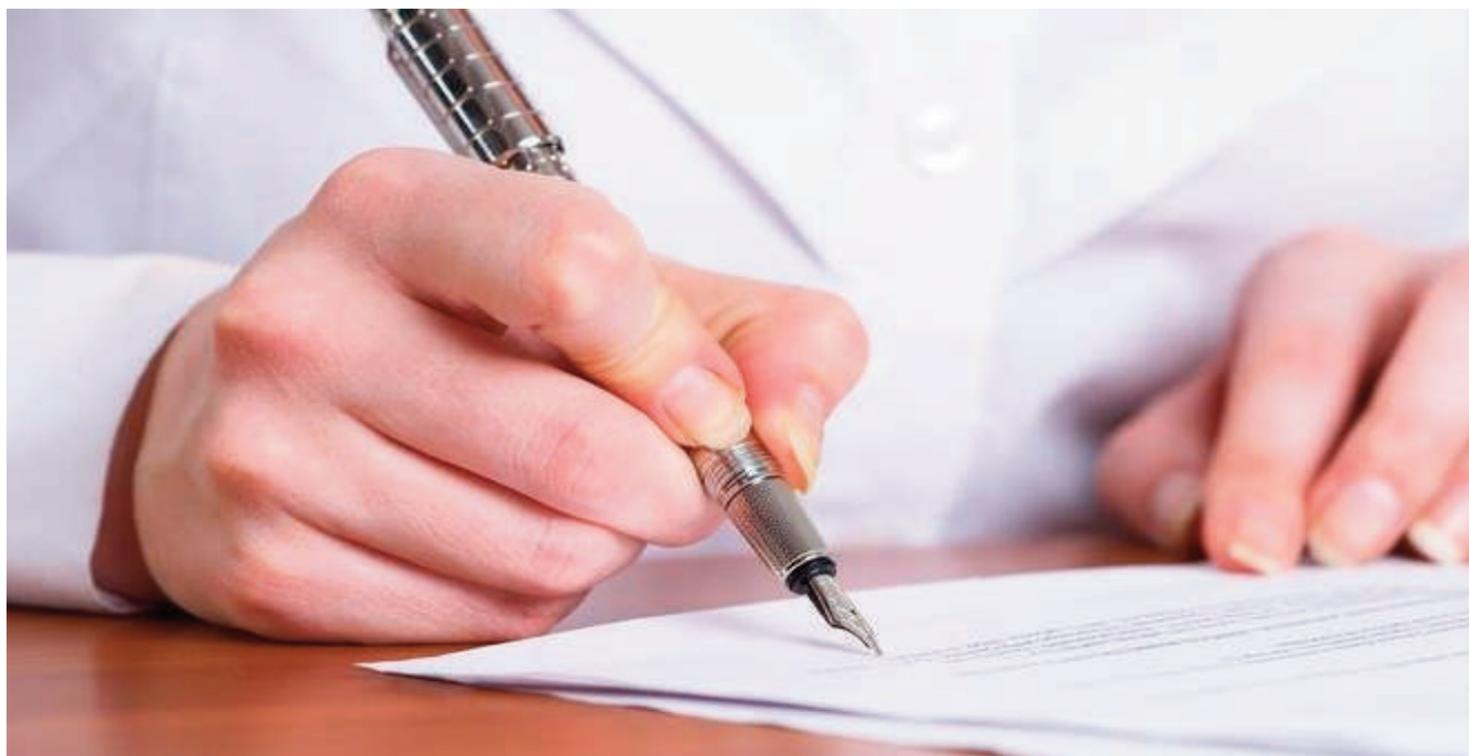
Conseils pour rédiger une lettre d'accompagnement exceptionnelle

Les gens déploient beaucoup d'efforts pour rédiger leurs curriculum vitæ, car ils peuvent souvent les réutiliser. Mais qu'en est-il de l'autre document requis lorsque vous soumettez votre demande d'emploi? Vous savez de quoi je parle : la lettre d'accompagnement.

Cette lettre est plus importante que vous pourriez le penser. Les recruteurs et les responsables du recrutement l'utilisent pour obtenir des renseignements précis et des indices sur votre rendement. Une lettre d'accompagnement bien rédigée ne fait pas qu'établir des parallèles entre l'expérience d'un candidat et les exigences du poste; elle démontre également son enthousiasme, ainsi que ses compétences de communication et de rédaction professionnelle. Vous vous sentez dépassé? Pas de panique! Voici les cinq meilleurs conseils pour rédiger une lettre d'accompagnement qui vous permettra de vous faire remarquer à coup sûr :

1-Veuillez à ce qu'elle soit unique : vous devez rédiger une lettre d'accompagnement distincte pour chaque poste auquel vous postulez. Chaque emploi nécessite de l'expérience ou des compétences différentes, et vous devez adapter votre lettre d'accompagnement en conséquence. Le corps du texte de votre lettre ne peut pas être réutilisé à chaque soumission.

2-Développez (mais pas trop) : une lettre d'accompagnement n'est pas un résumé mot à mot de votre curriculum vitæ. Une bonne lettre met en lumière les principaux points de votre curriculum vitæ (tenez compte du



poste auquel vous postulez) et fournit des renseignements qui soutiennent les compétences que vous avez indiquées. Elle vous permet de commenter vos réalisations et d'expliquer comment vous avez réussi cette présentation d'affaires ou géré ce déploiement. Donnez des exemples et du contexte, mais n'exagérez pas! Votre lettre d'accompagnement doit être intéressante, simple et concise.

3-Ne soyez pas timide : une lettre d'accompagnement est un document parfait pour vanter vos compétences et vos réussites. C'est l'occasion pour vous de briller. Faites-le!

4-Soyez honnête : si un poste re-

quiert de l'expérience avec un logiciel ou une méthodologie que vous ne connaissez pas parfaitement, n'essayez pas de le cacher. Tirez plutôt parti de votre lacune et utilisez votre lettre d'accompagnement pour expliquer pourquoi elle ne sera pas un obstacle à votre réussite. Préparez votre plan de match et votre honnêteté sera récompensée.

5-Demeurez professionnel : n'oubliez pas que la lettre d'accompagnement est le premier document que vous présentez à votre prochain patron. Donnez le meilleur de vous-même; vous devriez être fier du « travail » que vous envoyez.

Une bonne lettre d'accompagne-

ment fournit à l'équipe responsable du recrutement un aperçu équilibré et honnête de vos compétences, de votre expérience et de vos aptitudes pour le poste. Suivez ces cinq conseils et vous pourrez cliquer sur le bouton « Soumettre » en toute confiance.

Marque de commerce

Une marque de commerce consiste en un ou plusieurs mots, sons ou dessins utilisés pour distinguer les produits ou services d'une entreprise. Il s'agit d'un actif important et précieux, car au fil du temps, une marque de commerce peut représenter non seulement les produits ou services de l'entreprise, mais aussi sa marque, son fonds commer-

cial et sa réputation.

On peut séparer les marques de commerce en trois catégories:

- la marque ordinaire, soit les mots, les sons ou les dessins utilisés pour distinguer les produits ou les services d'une entreprise;
- la marque de certification pouvant être accordée à de nombreuses personnes ou entreprises pour montrer que certains produits ou services répondent à une norme définie;
- le signe distinctif, soit la forme d'un produit ou de son contenant, ou une façon de l'emballer ou de le conditionner pour indiquer qu'il a été fabriqué par une entreprise bien précise.

b.m

Marché cible



Le marché cible d'une entreprise constitue l'ensemble des clients qu'elle choisit de servir parmi les clients potentiels d'une région donnée. Les entreprises exploitant leurs activités dans plus d'une région ou d'un secteur comptent généralement plusieurs marchés cibles. La sélection de ses marchés cibles permet à l'entreprise de se concentrer sur les occasions qui présentent les meilleures chances de succès et de rentabilité. Cet aspect importe, car aucune entreprise ne peut plaire à tout le monde. Le processus de sélection des marchés cibles se nomme la segmentation. La combinaison des produits, des prix, des places et de la promotion qu'utilise l'entreprise pour atteindre ses objectifs constitue son marketing mix. La segmentation et la sélection du marketing mix adéquat exigent des études de marché, lesquelles fournissent de l'information sur les besoins et les habitudes des clients ainsi que leur sensibilité au prix.

s.i

Objectifs personnels



Les objectifs personnels font référence aux objectifs propres à l'emploi de chaque employé. Ils sont importants, car ils communiquent aux employés ce qui est important et ce que l'on attend d'eux.

Les gestionnaires établissent généralement entre cinq et sept objectifs par employé incluant des objectifs orientés sur les activités (par exemple, le nombre d'appels par semaine) et des mesures de résultats (telles les ventes conclues

en dollars). Les gestionnaires peuvent ajouter aux objectifs individuels d'autres objectifs conçus pour maximiser les efforts de l'équipe. Le but est d'atteindre une quantité et une qualité d'effort entre les employés et l'équipe. On peut sélectionner une multitude de catégories mesurables: objectifs difficiles c. faciles; financiers c. non financiers; actionnaire, client, communauté, équipe; etc. Voici un exemple d'objectifs heb-

domadaires pour un planificateur financier qui vend une vaste gamme de produits de placement aux consommateurs. L'objectif est d'inciter les clients existants à transférer de nouveaux fonds détenus auprès d'autres firmes de placement à celle du planificateur. L'activité ayant la plus grande incidence est la rencontre en personne et le processus déterminant est l'exercice de planification financière.

s.i

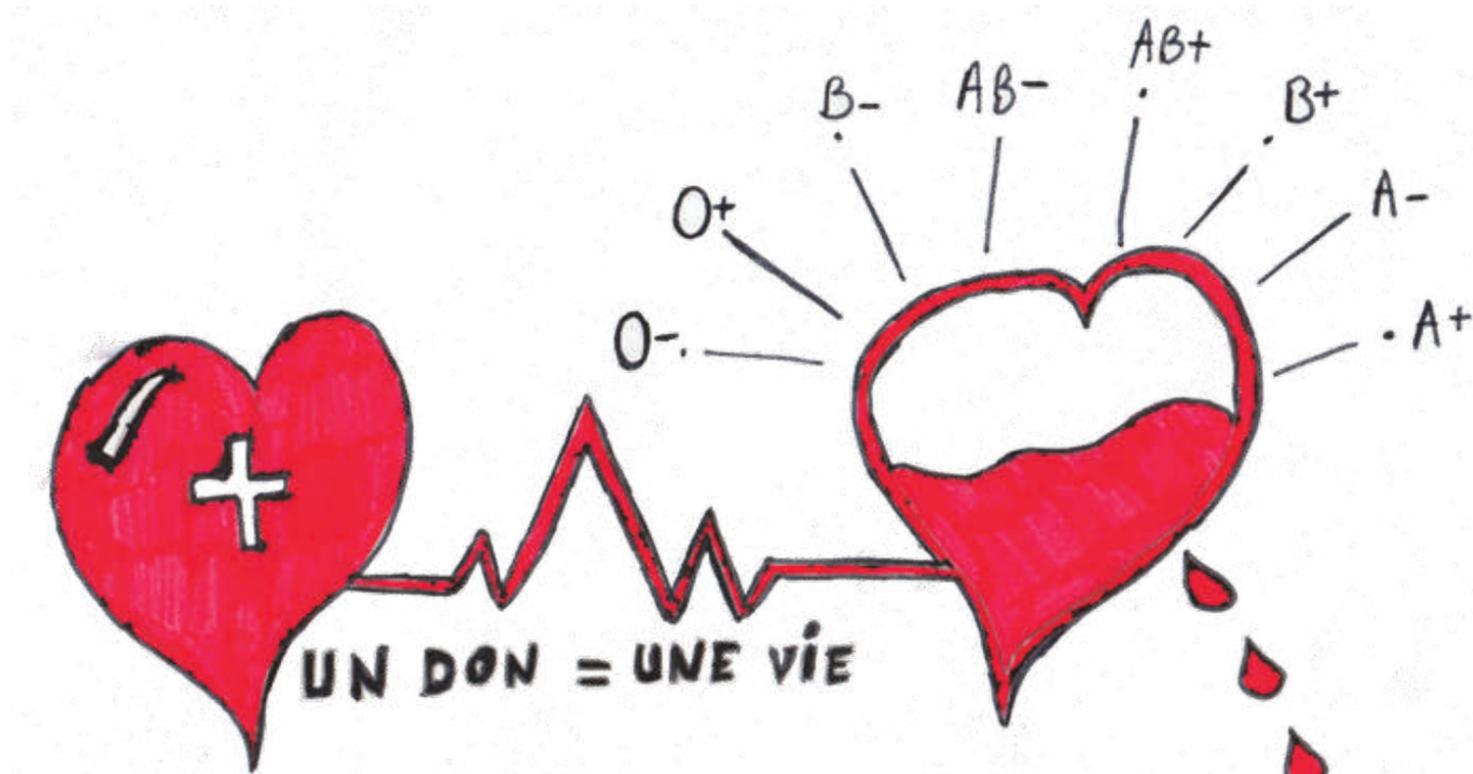
« Faites un cadeau rare et précieux. Donner son sang, c'est donner la vie »

L'Algérie célèbre la Journée nationale des donneurs de sang

Les transfusions de sang et de produits sanguins sauvent des millions de vies chaque année. Ce sont des éléments essentiels pour la prise en charge des femmes souffrant d'hémorragies associées à la grossesse et à l'accouchement ; des enfants souffrant d'anémie sévère due au paludisme ou à la malnutrition ; des patients souffrant de troubles du sang ou de la moelle osseuse, de troubles héréditaires de l'hémoglobine et d'affections entraînant une déficience immunitaire ; des victimes de traumatismes, de situations d'urgence, de catastrophes et d'accidents ; ainsi que des patients subissant des interventions médicales et chirurgicales de pointe. Bien que les besoins de sang et de produits sanguins soient universels, on observe des différences marquées entre et à l'intérieur des pays pour ce qui est de l'accès à ces produits.

Dans de nombreux pays, les services de transfusion sont confrontés à la difficulté supplémentaire d'arriver à mettre à disposition suffisamment de sang et de produits sanguins, tout en garantissant leur qualité et leur innocuité. Un don de sang est un processus par lequel un donneur de sang est volontaire pour se voir prélever du sang qui sera gardé dans une banque de sang avant de transfuser une personne malade lors d'une transfusion sanguine. Que ce soit en Algérie, en Tunisie, en Maroc, en France, en Belgique, en Suisse, ou au Canada, le don de sang est bénévole et gratuit : autrement dit, les donneurs ne sont pas rémunérés ; contrairement à d'autres pays comme les États-Unis, l'Allemagne ou la Tanzanie où le sang est considéré comme un bien marchand au sein du marché de la santé.

Tout système de santé efficace doit absolument disposer d'un service qui permette aux patients d'accéder à du sang et à des produits sanguins sécurisés en quantité suffisante. Les dons réguliers



par des donneurs volontaires non rémunérés sont le seul moyen de garantir un approvisionnement suffisant en sang. Toutefois, dans de nombreux pays, les services de transfusion sanguine sont confrontés à la difficulté de trouver suffisamment de sang tout en assurant la qualité et la sécurité.

Le don de sang

Le don de sang consiste à prélever du sang à un donneur pour le transfuser à un malade par transfusion sanguine. Aucun traitement ni médicament ne peut remplacer les produits sanguins. Certaines situations d'urgence nécessitent également des transfusions sanguines comme les accidents, accouchements, etc. Tout le monde peut tôt ou tard avoir besoin de sang.

Le don de sang, qu'est-ce que c'est ?

Le sang est composé de globules rouges, de globules blancs, de plaquettes et de plasma. Ces différents composants ont tous leur rôle et peuvent être exploités de manière indépendante ou non

selon les besoins. L'appellation "don de sang" regroupe à vrai dire trois types de don : Le don de sang total. Durant ce don, tous les éléments du sang sont prélevés. Une femme peut donner son sang 4 fois par an et un homme 6 fois. 8 semaines doivent séparer chaque don. Le don de plasma. Pour ne prélever que du plasma, le sang est filtré et les autres composants du sang sont directement rendus au donneur. On peut donner son plasma toutes les 2 semaines. Le don de plaquettes. Le don de plaquettes fonctionne comme le don de plasma, seules les plaquettes sont collectées et les autres composants du sang sont rendus au donneur. Les plaquettes ne se conservent que 5 jours. On peut donner ses plaquettes toutes les 4 semaines et jusqu'à 12 fois par an.

Un don de sang, comment ça se passe ?

Un don de sang se déroule habituellement de la même manière. Après avoir été accueilli dans le centre de collecte, le donneur

passer par plusieurs étapes :

*L'entretien avec le médecin : le candidat au don est systématiquement reçu par un médecin avant son don. Celui-ci vérifie son état de santé, ses antécédents personnels et familiaux mais aussi d'autres éléments comme un récent rendez-vous chez le dentiste, ses maladies, ses hospitalisations, s'il a ou non une maladie du sang, ses voyages, etc. C'est à ce moment que l'on vérifie la tension du futur donneur mais aussi que l'on calcule le volume de sang que l'on pourra lui prélever. Ce calcul est fait en fonction de son poids et de sa taille.

*Le don : il est effectué par un(e) infirmier(e). Des tubes d'échantillons sont prélevés avant le don pour effectuer divers tests. Il peut durer entre 10 minutes (pour le don de sang total) et 45 minutes pour les dons de plasma et de plaquettes.

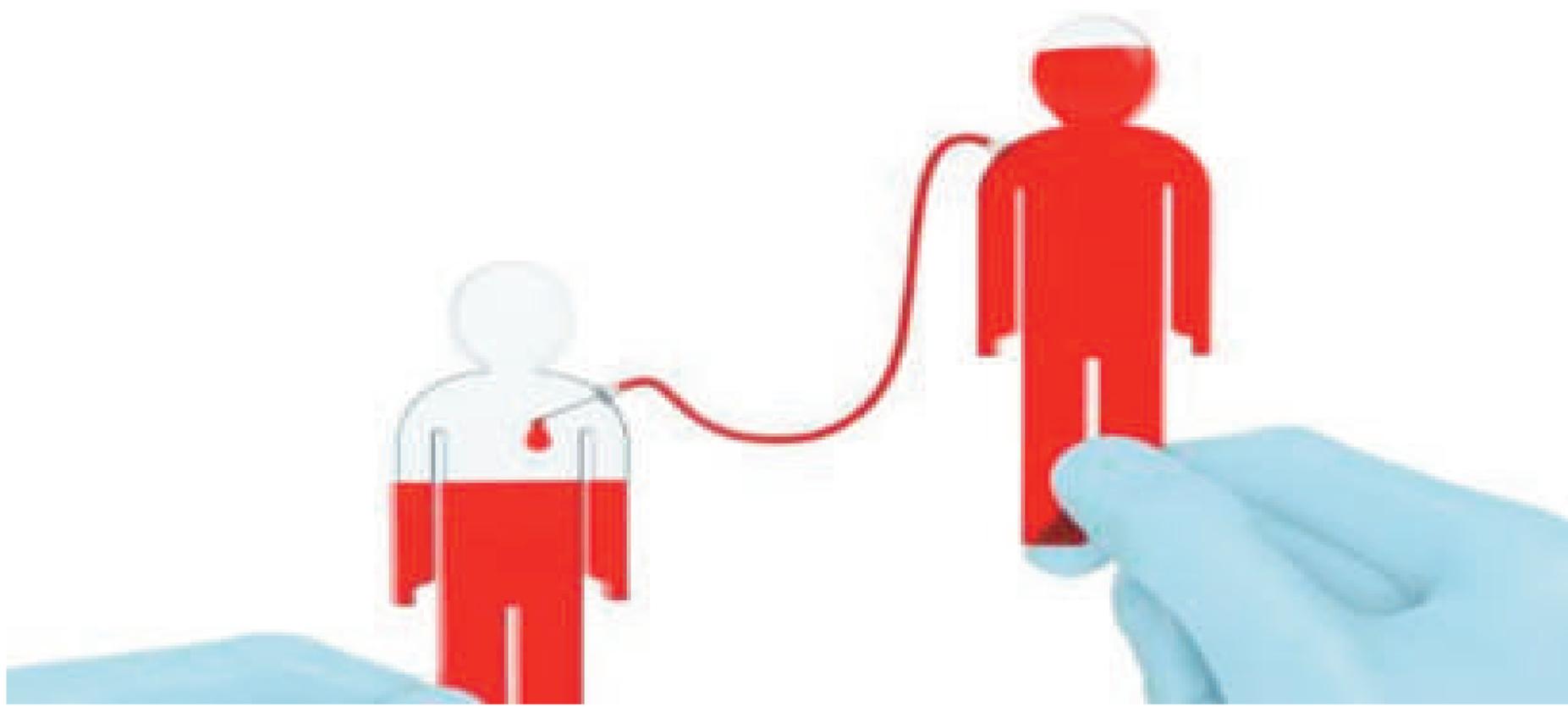
*La collation : avant, pendant et après le don, des boissons sont proposées aux donneurs. Il est indispensable de boire beaucoup pour aider le corps à palier la

perte de liquide. Une collation est proposée aux donneurs suite au don. Cela permet à l'équipe médicale de "surveiller" les donneurs après leur don et de veiller à ce qu'ils ne soient ni fatigués ni pâles.

Quelles sont les contre-indications au don du sang ?

Seules les personnes majeures sont autorisées à donner leur sang. Certaines contre-indications au don du sang existent telles que :

- *un poids inférieur à 50kg,
- *une fatigue,
- *une anémie,
- *un diabète,
- *une grossesse : les femmes enceintes ou ayant récemment accouché n'ont pas le droit de donner leur sang,
- *la prise de médicaments : il faut attendre 14 jours après la fin d'un traitement antibiotique ou à base de corticoïdes,
- *une maladie transmissible par le sang (syphilis, hépatites virales B et C ou VIH),
- *L'âge.



En Algérie....

L'Algérie célèbre demain la Journée nationale des donneurs de sang qui coïncide avec le 25 octobre de chaque année en organisant, à travers le territoire national, des manifestations de collecte de sang et des cérémonies honorifiques destinées aux donneurs de sang, indique un communiqué de l'Agence nationale du sang. Instituée en 2006, cette Journée nationale qui est placée cette année sous le slogan "Votre solidarité vous honore" a pour but de "rendre un vibrant hommage à tous les donneurs bénévoles pour leur geste noble et salvateur, d'une part, et d'autre part, sensibiliser les concitoyens à effectuer cet acte de solidarité et de générosité humaine", précise la même source. Dans ce cadre, l'Agence nationale du sang, en coordination avec les directions de la Santé et de la Population à travers les structures de transfusion sanguine et en coordination avec la Fédération algérienne de donneurs de sang, les différents partenaires et le mouvement associatif, organise diverses manifestations à travers le territoire national, notamment des journées de sensibilisation et de collecte de sang, des cérémonies honorifiques destinées aux donneurs de sang. Il est aussi prévu de collecter du sang et de sensibiliser les fidèles lors de la prière hebdomadaire de vendredi. Selon le communiqué de l'Agence, "les campagnes de promotion du don de sang ont permis la fidélisation progressive des différentes institutions, administrations, entreprises publiques et privées, les médias, les universités et le mouvement associatif". En outre, 11 150 poches de sang ont été collectées à l'occasion la Journée nationale des donneurs de sang (25 octobre 2018), 10 946 poches de sang lors de la Journée maghrébine des donneurs de sang (30 mars 2019), 7 642 poches de sang lors de la Journée mondiale du don de sang (le 14 juin 2019) et 44 182 poches de sang par des collectes mobiles à proximité des mosquées, en coordination avec le Ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.



La Fédération algérienne des donneurs de sang lance un appel au don

La Fédération algérienne des donneurs de sang a lancé, à l'occasion de la Journée nationale des donneurs de sang, célébrée le 25 octobre de chaque année, un appel au don de sang. L'appel est adressé à l'ensemble de la population âgée de 18 à 65 ans et en bonne santé, a précisé la Fédération, invitant la population à "répondre en masse" à cet appel. "Ce geste banal et anodin rendra l'espoir et le sourire à des milliers de personnes qui souffrent en silence dans l'attente d'une transfusion salvatrice à leur éventuelle guérison", a souligné la Fédération, assurant que le matériel de prélèvement est un matériel à usage unique et stérilisé. Les Etats membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dont l'Algérie, ont préconisé des stratégies claires pour développer l'accès universel à la sécurité transfusionnelle, reposant notamment sur la promotion du don de sang régulier,

volontaire et non rémunéré.

Hausse de 9,4% durant le 1er semestre 2019

La quantité de sang collectée, suite aux dons des citoyens, a progressé de 9,4 % durant le 1er semestre de l'année en cours par rapport à la même période de 2018, a annoncé à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui. Intervenant à l'ouverture de la Journée nationale des donneurs de sang, annuellement célébrée le 25 octobre, le ministre s'est félicité de la hausse du taux de sang collecté, atteignant 9,4% durant le 1er semestre de 2019, en même temps que la multiplication des centres de transfusion sanguine à travers le territoire national. Néanmoins, "les défis demeurent importants en terme de disponibilité de cette matière vitale, selon les normes de qualité et de sécurité requises", a-t-il observé, préconisant la mise en place d'un registre national des rhésus rares afin de "mieux répondre aux attentes des malades". Cet objectif

suppose "une meilleure organisation et une coordination entre les différents établissements de santé", a-t-il poursuivi, rappelant les dispositions réglementaires liées à l'activité de transfusion sanguine prévues dans la nouvelle loi sur la santé. Il a fait savoir que la collecte demeure "un service public gratuit basé sur la solidarité citoyenne", insistant sur "l'interdiction formelle du caractère commercial de cette activité, s'agissant aussi bien du sang humain que du plasma et ses dérivés". De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, François Bla Nguessen, a notamment recommandé la mise en place de systèmes nationaux assurant la coordination de toutes les activités de transfusion sanguine ainsi que le dépistage systématique du sang collecté afin de sécuriser les malades destinataires. Tout en soulignant que la transfusion sanguine sauve des millions de personnes par an, l'intervenant a fait remarquer que sur les 112,5 millions de sang collectés dans le

monde, près de la moitié provient des pays à revenus élevés où la transfusion sanguine concerne essentiellement les personnes de plus de 65 ans, alors que dans les pays à faibles revenus, jusqu'à 67 % du sang administré est destiné aux enfants de moins de 5 ans. Pour sa part, la directrice générale de l'Agence nationale du sang (ANS), Linda Ould Kablia, a insisté sur l'importance de ce geste (don de sang) qui "redonne de l'espoir à ceux qui l'ont perdu", relevant la "demande croissante" exprimée par les malades pour cet élément essentiel à leur vie. Allant dans ce sens, le président de la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), Kaddour Gherbi, a plaidé pour l'instauration de la culture du don de sang au sein de la société et ce, "en dehors des situations d'urgence", dans la mesure où, a-t-il expliqué, "un maximum de donneurs sauvera un maximum de vies".

"Votre solidarité vous honore"

K.A



Oran, autrefois terre d'asile pour les Espagnols fuyant le régime franquiste

Des conférenciers composés pour la plus part de fils ou de petits fils de réfugiés espagnols à Oran participant au séminaire sur "L'exil républicain espagnol en Algérie" ont remis au goût du jour l'histoire, parfois troublante, de leurs aïeux, contraints à l'exil vers Oran, terre qualifiée d'hospitalière en dépit du régime colonial auquel elle était soumise. Le rôle d'Oran comme terre d'asile pour les réfugiés républicains espagnols, leur accueil par les populations oranaises et leurs conditions de vie déplorables dans les camps d'internement improvisés par l'administration de l'époque, ont été les points phares développés par les conférenciers. Eliane Ortega, fille et petite fille de réfugiés a parlé dans son intervention des "lieux de mémoire de l'exil espagnol à Oran en 1939" a énuméré les différentes raisons qui ont conduit les républicains espagnols, vaincus par les "franquistes", à se réfugier à Oran. La conférencière a indiqué que parmi les raisons ayant favorisé le choix d'Oran comme terre d'accueil est la "présence espagnole à Oran depuis des siècles et ses traces", non seulement sur le plan des constructions, mais

aussi sur certaines traditions, culinaires notamment, ainsi que la présence de la langue espagnole dans le parler des oranais, entre autres. "La fin de la guerre civile espagnole et la défaite des républicains a été la raison principale de l'exil, qui a poussé de nombreux espagnols vers les côtes de l'Afrique du Nord", a-t-elle dit. Selon ses propos, "entre 12.000 et 20.000 espagnols se sont exilés en Afrique du Nord et ont fait le déplacement par bateau" et "de nombreux réfugiés ont également rallié Oran par avion". "A l'arrivée massive des espagnols en mars 1939, il y avait beaucoup d'improvisation de la part des français, notamment en ce qui concerne les structures d'accueil qui étaient, en réalité, des camps d'internement ou des camps de concentration, mal gérés où les conditions de vie étaient exécrables", soutient-elle au passage. Selon Eliane Ortega, il y avait plusieurs camps d'internement, notamment l'ancienne prison civile, les caves des "frères Gay", le Ravin Blanc (port), le fort de Mers El-Kébir, le camp de vacances d'Aïn El-Turck, ainsi que des bateaux prisons dans la rade d'Oran, ajoutant que de nombreux autres camps se trouvaient dans différentes autres

régions d'Algérie. Pour sa part, Yenia Camacho Samper, fille d'exilés, a parlé de "l'Algérie dans la mémoire de l'exil communiste espagnol", décrivant les conditions de vie de ces activistes communistes, les exactions des français, ainsi que leur combat au sein des structures d'internement, leurs tentatives d'évasion, réussies ou échouées, ainsi que leurs actions au sein de la population locale. La conférencière a aussi évoqué la solidarité des oranais envers les réfugiés, qui les ont aidés moralement et matériellement lors de leur arrivée à Oran et dans leur combat de tous les jours contre l'administration coloniale et contre la discrimination exercée contre eux. Concernant ces réfugiés, Yenia Camacho Samper a indiqué qu'il s'agissait des agriculteurs, des ouvriers, voire des juges et même un ministre, se sont réfugiés à Oran après la défaite des républicains. Pour sa part, Gerardo Bernabéu, également exilé et fils d'exilés, s'est attardé sur les conditions de vie des espagnols qui n'étaient pas internés et "les difficultés de trouver du travail à Oran en raison de la discrimination des français envers les espagnols, car ils n'avaient pas la nationalité française". Il est a



noté que durant les deux jours du séminaire, une exposition relatant les différentes étapes de l'émigration et de l'exil des espagnols à Oran, depuis plusieurs siècles, a eu lieu à la médiathèque d'Oran (ex-Cathédrale). Selon l'Institut Cervantès, l'objectif de cette manifestation est de "rendre hommage à tous ceux que La Retirada (La Retraite) de 1939 a représenté pour les exilés républicains espagnols, ainsi que pour les pays qui les ont accueillis, notamment l'Algérie, qui était alors sous occupation française. La rencontre commémo-

native est organisée par l'ambassade d'Espagne en Algérie et les Instituts Cervantès d'Alger et d'Oran, en collaboration avec le ministère de la Justice d'Espagne et les ministères algériens de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Culture et l'assemblée populaire communale d'Oran. Le séminaire de deux jours a été marqué par la présence de l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Morane Fernando, et l'ambassadeur du Mexique en Algérie, Juan José Gonzalès.

Benadel M / Ag

Clôture du festival de la poésie féminine : Appel à la création d'une anthologie de poésie maghrébine



Les participants à la 11ème édition du Festival culturel national de poésie féminine ont préconisé au terme de leurs travaux mardi à la maison de la culture Malek Haddad de Constantine la création d'une anthologie de poésie féminine maghrébine et la mise en place d'ateliers d'écriture poétique et littéraire. Les présents ont également appelé, à l'issue de cette édition, à éditer les œuvres primées du festival et à internationaliser cette manifestation. Le rideau est tombé sur cette 11e édition du festival culturel national de poésie féminine dans un climat convivial combinant musique et poésie au grand bonheur du nombreux public ayant fait le déplacement. A l'instar des précédentes éditions du festival national de poésie féminine, la clôture de ce 11e acte s'est voulue festive à souhait sous l'impulsion du chanteur Djamil Bey et de son orchestre qui ont revisité des classiques de la chanson algérienne sur des rythmes entraînant aux influences variées. Des récitals poétiques ont été donnés par les poétesses Sofia Menghour et la palestinienne Ala El Qatraoui pour déclamer l'amour inconditionnel de la Mère et le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne, avant d'être honorées par le commissariat du festival. La commissaire du festival, Amira Delliou, a remercié, dans une allocution prononcée à cette occasion, les poétesses qui ont participé à cette manifestation, ainsi que "toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ce rendez-vous, poétique, culturel, mais également touristique". Ouverte samedi dernier, la 11e édition du festival national de poésie féminine a enregistré la participation de plus d'une quarantaine de poétesses venues de tout le pays et de Tunisie, du Maroc, d'Égypte, du Liban, du Soudan, de Palestine et des Emirats arabes unis. En plus des récitals poétiques, des concerts et des conférences programmés au café culturel "Halima Touati" du palais de la culture Malek Haddad, les invités de cette édition ont bénéficié d'une sortie touristique au site antique de Tiddis. Il est à noter que plusieurs journalistes locaux ont été honorés par le commissariat du festival lors de cette cérémonie de clôture coïncidant avec la célébration de la Journée nationale de la presse.

Création de la fondation chahid Zighoud Youcef Skikda abrite les réunions consultatives préalables



Des réunions consultatives préalables à la création de la fondation "chahid Zighoud Youcef" du Nord constantinois, ont été lancées mardi, au musée du moudjahid "colonel Ali Kafi" de la wilaya de Skikda en présence de la fille unique du martyr, Chama Zighoud, de moudjahidine parmi ses compagnons de lutte ainsi que des professeurs d'histoire. A ce propos, Fatah Hamouche, directeur de ce même musée, a précisé que ces réunions consultatives, visant à créer la fondation Zighoud Youcef du Nord constantinois, interviennent à la demande de la famille du martyr, plus précisément sa fille Chama, ajoutant que cette question avait été soumise au ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni qui a donné son consentement à cet égard, lors de sa visite à Skikda début octobre. De son côté, Dr. Ahcène Tlilani, écrivain, chercheur en histoire et professeur à l'université, a souligné, que cette rencontre est consacrée à l'organisation de réunions consultatives en vue de l'élaboration d'une feuille de route pour mettre sur pied cette fondation qui devrait lever le voile sur de nombreux faits et erreurs concernant la révolution de libération qu'elles soient intentionnelles ou pas. Il a également fait savoir que cette fondation procédera à des recherches et des études concernant le parcours du martyr Zighoud Youcef, l'histoire du mouvement national et la révolution de libération dans le Nord constantinois, dont le chahid Zighoud Youcef fut l'un des principaux artisans des événements de l'époque, leurs aspects et leurs gloires, à l'instar du plan savamment élaboré des attaques du 20 août 1955 et sa participation active au congrès de la Soummam. "Cette entité

contribuera également à enregistrer les événements et les victoires importantes inhérents au parcours militant du commandant de la wilaya II historique pour les transmettre aux jeunes générations en vue de préserver la mémoire nationale", a ajouté M. Tlilani. Cette fondation historique ouvrera, a-t-il indiqué en outre, à valoriser le parcours des grands héros de la révolution ayant accompagné le chahid Zighoud Youcef dans sa lutte pour l'indépendance, tels que les chouhada Didouche Mourad et Messaoud Boudjriou, les moudjahidine Lakhdar Bentoubal, Amar Benaouda, Salah Boubnider et Ali Kafi notamment, ce qui confèrera à la fondation une dimension nationale à travers la création d'antennes dans toutes les wilayas du Nord constantinois, à savoir Constantine, Mila, Jijel, Skikda, Guelma et Annaba. Ces antennes, composées de compétences scientifiques, vont collecter, enregistrer, rechercher et étudier l'histoire du martyr Zighoud Youcef et les grandes figures l'ayant côtoyé et joué un rôle actif durant son parcours militant. Pour les initiateurs de cette fondation, il s'agit de faire de cette fondation un espace regroupant des personnalités historiques, les membres de la famille révolutionnaire et tous les fidèles à Zighoud Youcef et ses compagnons, entre martyrs et moudjahidine, afin de créer un lieu historique et culturel visant à préserver la mémoire nationale et transmettre fidèlement, aux jeunes générations, le véritable message des chouhada autour duquel tout le monde devrait se rassembler, ont convenu de concert les participants à la rencontre.

LNF De qui se moque-t-on ?

L'on croyait la Ligue nationale de football au bord de l'implosion. Des membres influents du Bureau de la LNF se sont insurgés et sont carrément entrés en rébellion récemment dénonçant une gestion opaque et unilatérale du président Abdelkrim Medouar au point d'exiger son départ immédiat. Ce dernier isolé, était pratiquement sur le point de remettre son mandat à l'assemblée générale. Du moins, c'est ce que l'on pensait. Coup de théâtre ! Tout ce beau monde s'est retrouvé mardi dans une salle capitonnée d'un grand hôtel à Alger et s'est réconcilié comme par enchantement. Une réunion tenue presque dans la clandestinité pour laver le linge sale non pas en famille, mais en petite bande désorganisée. Ils n'ont pas manqué par la suite, sans vergogne et toute honte bue, de s'afficher devant les caméras pour annoncer la grande nouvelle. Qui a dit qu'il y avait une crise au niveau de la LNF ? Un scénario digne d'une telenovela brésilienne embrouillée à la sauce mafieuse. Que peut-on attendre de ce genre de personnes sans aucun prin-

cipe ni dignité ayant perdu toute crédibilité et légitimité ? L'on comprend dès lors pourquoi notre football est tombé si bas. Il est entre de mauvaises mains qui complotent et manigancent en coulisses seulement pour leur propres intérêts et en toute impunité. L'on comprend aussi pourquoi Medouar affichait une grande sérénité, malgré les griefs retenus contre lui et les graves accusations dont il faisait l'objet. Il savait que ses opposants n'avaient pas du cran pour aller au bout de leurs revendications. Il a suffi d'un petit conciliabule au cours duquel il y a eu certainement des compromis et surtout des promesses de partage du gâteau pour que tout rentre dans l'ordre. Djamel Messaoudi, l'ex vice-président de la LNF, le meneur de la fronde, s'est rétracté en retirant toutes ses accusations. Pour justifier son volte-face à 360°, il a déclaré que des personnalités « d'en-haut » lui ont conseillé de se tenir tranquille, car la conjoncture politique actuelle ne s'y prête pas ! On croit nager en plein délire. Le hic est que dans quelques jours on oubliera ce feuilleton de



LIGUE NATIONALE
DU FOOTBALL
AMATEUR

mauvais goût et on passera à autre chose. C'est tout notre malheur. Dans un autre pays qui se respecte, ce genre de scandale ne restera pas sans conséquences. L'on ne peut pas effacer d'un trait des accusations aussi graves que la mauvaise gestion ou l'abus de biens sociaux. On doit rendre des comptes et chacun doit assumer ses responsabilités. Ce qui est loin d'être le cas chez nous.

Après ce camouflet et pour retrouver une certaine crédibilité qu'ils ont perdue à jamais, le président de la LNF et ses anciens ennemis redevenus de nouveau ses collaborateurs, ont pondu un communiqué dans lequel ils nous sortent leur vieille chanson selon laquelle ils vont mettre leur différend de côté « dans l'intérêt du football ». Ils ont décidé par ailleurs de se soumettre à l'obligation de réserve.

« Le Bureau a convergé sur l'importance du respect de l'obligation de réserve afin de préserver l'homogénéité de l'action de la Ligue. Aussi, le Bureau a décidé que tout membre doit se référer préalablement au Président de la LFP pour toute déclaration aux médias concernant la LFP », a-t-on décrété. Visiblement, on ne badine plus avec la discipline. Les ordres venus « d'en-haut » sont très stricts !

Relations algéro-hongroises : Berraf décoré de l'Ordre du mérite de Hongrie

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, a été décoré mercredi à Alger de l'Ordre du mérite de Hongrie, une distinction qui "vient en reconnaissance de sa contribution à la promotion des échanges entre la Hongrie et l'Algérie dans le domaine sportif". La distinction lui a été remise par l'ambassadrice de Hongrie en Algérie, Mme Helga Katalin Pritz, qui a souligné à cette occasion que cette décoration vient en reconnaissance de sa contribution à la promotion des échanges entre la Hongrie et l'Algérie dans le domaine sportif.

"Le président Berraf a ouvert la voie à de nombreux échanges, à des stages d'entraînement des athlètes de haut niveau et au partage de connaissances à d'autres professionnels du sport.", a relevé Mme Helga Katalin Pritz. Pour le président du COA, également président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques Africains (ACNOA), son instance "veut faire profiter le sport algérien de l'expérience hongroise, notamment en matière de préparation des athlètes, d'encadrement technique et aussi dans l'organisation des grands événements". La coopération algéro-hongroise

dans le domaine du sport a été rendue effective suite à une convention cadre, signée le 23 mars 2018 par le COA avec son homologue de Hongrie (MOB), portant sur plusieurs aspects, en prévision des prochaines échéances internationales. A travers cet accord de coopération, soixante-et-un (61) athlètes de dix fédérations sportives ont effectué le mois d'août dernier un regroupement à Budapest (Hongrie), dans le cadre du lancement du processus de préparation des jeunes talents sportifs de différentes disciplines en vue des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2022) à Dakar (Sénégal). Lors de

cette cérémonie, l'Ordre du mérite de Hongrie a été également décerné à Rachid Benaïssa, ancien ministre de l'agriculture qui a "grandement contribué à l'amitié ainsi qu'aux liens professionnels et économiques entre les deux pays". "Il a travaillé pendant des décennies sur le renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et vétérinaire. Il a soutenu des projets interinstitutionnels structurants et a ouvert ainsi la voie à davantage de liens de coopération entre les entreprises des deux pays.", a fait savoir Mme

Helga Katalin Pritz. Membre fondateur du CIO (Comité international olympique), la Hongrie est une grande nation de sport qui a donné un nombre important de champions du monde et olympiques dans plusieurs disciplines sportives à l'instar de Pal Schmitt, double champion olympique en 1968 (Mexico) et 1972 (Munich), et Krisztian Kulcsar, médaillé d'argent en escrime aux Jeux olympiques de Barcelone 1992 et d'Athènes 2004, champion du monde et d'Europe dans sa spécialité et président du Comité olympique hongrois depuis mai 2017.

Coupe du Monde de football militaire

L'Algérie bat l'Irlande (3-0) et va en demi-finale

L'équipe nationale algérienne militaire de football a assuré sa présence aux demi-finales des Jeux mondiaux militaires à Wuhan (Chine), en éliminant l'Irlande (3-0), mi-temps 1-0, mercredi en quart de finale du tournoi. Les trois buts algériens ont été inscrits par Doran Craig (csc 26'), Oussama Gatal (47') et Houssein Eddine Ghacha (90+1). L'Algérie a terminé la partie à 9 après l'expulsion d'Oussama Gatal (83', carton rouge) et Walid Ouabdi (84', pour cumul de cartons). De son côté, le joueur irlandais Sean Gannon a été exclu dans le temps additionnel (90+7). Les deux sélections s'étaient déjà rencontrées au tour préliminaire en poule A, et la victoire était revenue à l'Algérie sur un score sans appel (4-0). En demi-finale, prévue vendredi, les protégés de Mohamed Boutadjine affronteront le Bahreïn, vainqueur en quart de la sélection d'Oman (1-0), alors que dans l'autre demi-finale, la Corée du Nord qui a éliminé la Grèce (1-0), en découdra avec le Qatar tombeur de l'Egypte sur le même score. La finale et le match pour la médaille de bronze sont programmés pour le 27 octobre

MJS Plusieurs structures du complexe Mohamed Boudiaf mises à la disposition des fédérations

Les fédérations algériennes d'athlétisme, d'escrime et de natation ont signé, mardi au siège du ministère de la Jeunesse et des Sports, des conventions avec le Complexe olympique Mohamed Boudiaf 5 Juillet (Alger) pour mettre nombre de structures du Complexe à la disposition des sélections nationales. La caisse du complexe sera renflouée en raison de la location de ces structures sportives à ces fédérations en vertu d'"un contrat de location". Le stade d'athlétisme olympique 5 juillet (Sato) sera désormais mis à la disposition à la fédération d'athlétisme, la piscine semi-olympique aux jeunes catégories de la natation, alors que la salle omnisports du centre féminin de Ben Aknoun sera exploitée par l'équipe nationale d'escrime. Intervenant à cette occasion, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui a déclaré "puisque le complexe olympique Mohamed Boudiaf pâtit des faibles revenus financiers et les fédérations se plaignent, à leur tour, du manque des structures sportives pour effectuer leurs préparations, je crois que les conventions signées aujourd'hui sont bénéf-



riques et positives et pour le ministère et pour les fédérations". Et d'ajouter "le meilleur client du complexe olympique qui est un bien de l'Etat sont les fédérations et ce conformément au principe "gagnant-gagnant". C'est un plan d'action que j'ai évoqué auparavant qui concerne le volume d'entraînements, l'exercice des sports au sein des structures sportives, la rentabilité et la mise de ces structures à la disposition des sélections nationales pour garantir la stabilité", a-t-il poursuivi. "L'Etat ne peut pas continuer à financer le complexe qui emploie 580 salariés. Cette structure sportive de haut niveau

devra trouver d'autres ressources financières afin d'assurer l'entretien et les salaires des employés", a-t-il avancé, faisant savoir que "les revenus des tickets en Algérie sont symboliques". A cette occasion, les présidents des fédérations sportives nationales se sont félicités de la teneur des conventions signées, qui, disent-ils, "donneront un nouvel élan au sport algérien et contribuent également à résoudre un grand problème dont souffrent ces instances depuis des années, à savoir le manque flagrant en matière de centres de préparation et d'entraînements des sélections nationales.

Real Madrid : Nouvelle précision de taille sur le dossier N'Golo Kanté !

En plus du Real Madrid, la Juventus a été annoncée sur les traces de N'Golo Kanté. Mais aucune négociation n'aurait été entamée par le club italien pour acquérir le milieu de terrain de Chelsea...

Comme l'avait révélé France Football en septembre dernier, deux membres du vestiaire du Real Madrid réclameraient le recrutement de N'Golo Kanté : Thibaut Courtois et Eden Hazard, qui ont côtoyé le milieu de terrain français par le passé à Chelsea. Mais ces dernières se-

maines, un autre prétendant XXL est apparu dans ce dossier : la Juventus. Qu'en est-il vraiment ?

La Juventus n'aurait pas bougé pour Kanté

Calciomercato.com fait un point sur cet intérêt annoncé de la Juventus pour N'Golo Kanté, et indique qu'il n'y aurait rien de concret entre les deux parties. En effet, Maurizio Sarri apprécierait toujours autant le profil de l'international français qu'il a eu sous ses ordres à Chelsea, mais



L'entraîneur de la Juventus n'aurait encore rien amorcé, tout

comme le directeur sportif turinois Fabio Paratici. Le Real Ma-

drid garderait donc toutes ses chances pour Kanté.

Real Madrid : Zidane prêt à prendre une grande décision avec Courtois ?



Avec un triplé et une passe décisive, Kylian Mbappé a brillé lors de la victoire du PSG contre Bruges. Une prestation saluée par Pierre Ménès. Remplaçant au coup d'envoi, Kylian Mbappé n'est entré qu'à la 52ème minute face à Bruges. Un temps de jeu tout de même suffisant pour l'attaquant du PSG pour frapper un grand coup. En effet, à 20 ans, le Parisien a su inscrire un triplé et délivrer une passe décisive à Mauro Icardi, contribuant ainsi à la large victoire du PSG (0-5). De quoi impressionner Pierre Ménès qui a souligné la copie rendue par Mbappé pour ce match de Ligue des Champions.

« Mbappé est rentré, il a marqué un but du gauche, un du droit et un de la tête »

« A la 52ème minute, Kylian Mbappé est rentré et là : 3 buts, 1 passe. En 38 minutes. Alors, évidemment, on a l'habitude de la précocité. On a l'habitude de l'exceptionnel. Alors que je sais bien que les gens vont me dire : « Pierrot, calme-toi, ce n'est que Bruges. On verra en mars. », comme si tous les matchs jusqu'à mars ne comptaient pas parce que c'est gentil, mais pour être éliminé en mars, il faut déjà y être en mars et il faut quand même savoir que Bruges n'avait encaissé que 3 buts dans le championnat belge depuis le début de la compétition. Donc voilà, Mbappé est rentré, il a marqué un but du gauche, un du droit et un de la tête », a confié Pierre Ménès dans une vidéo pour Yahoo Sport.

APS

PSG : Le message fort de Thiago Silva sur le Classico face à l'OM !



Après Bruges, le PSG voit désormais l'OM se dresser sur sa route. Une rencontre dont Thiago Silva a dévoilé l'importance.

Chaque saison, les rencontres entre le PSG et l'OM sont attendues par tous les fans de football. Et c'est ce dimanche que les deux équipes vont s'affronter pour la première fois cette saison. Au Parc des Princes, les Phocéens tenteront donc de créer l'exploit face aux joueurs de Thomas Tuchel, qui arriveront dans les meilleures conditions après leur facile victoire en Ligue des Champions face à Bruges ce mardi (0-5). Et du côté du PSG, on sait à quel point ce rendez-vous est important.

Thiago Silva n'a pas manqué de faire passer le message.

« Un des matches de la saison pour nous »

Après cette rencontre entre Bruges et le PSG, Thiago Silva s'est immédiatement tourné vers le choc face à l'OM. Dans des propos rapportés par Le Phocéen, le capitaine de Thomas Tuchel a ainsi fait passer un message fort, annonçant : « A mon avis, ce PSG-OM est plus important que la victoire ici. C'est le Clasico, on joue au Parc et on sait que c'est un des matches de la saison pour nous et pour les supporters. Il faut gagner dimanche, comme on a su gagner ici à Bruges ».

Barcelone : Guardiola pourrait jouer un mauvais tour à Valverde et Zidane !

Le FC Barcelone et le Real Madrid pourraient avoir à faire face à Manchester City dans le dossier Fabian Ruiz.

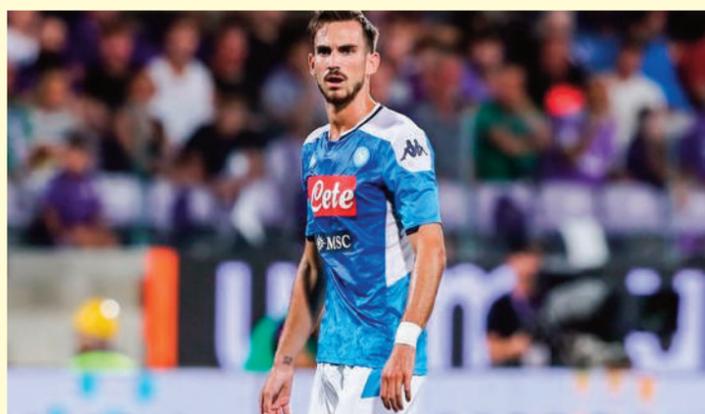
Fabian Ruiz est incontestablement l'un des joueurs les plus observés d'Europe par les grands clubs. Une année seulement après son arrivée à Naples, le joueur de 23 ans a littéralement explosé aux yeux du grand public la saison dernière. Et après avoir participé à un Euro Espoir totalement do-

miné par l'équipe espagnole, Fabian Ruiz avait suscité l'intérêt de nombreux clubs lors du dernier mercato estival. Et une grande bataille s'annonce d'ailleurs entre les principaux clubs européens pour le milieu espagnol lors de l'été 2020.

Guardiola serait aussi à l'affût

Car si le Real Madrid et le FC Barcelone sont annoncés comme les deux principaux intéressés sur le dossier Fabian

Ruiz, les deux clubs espagnols pourraient faire face à un concurrent de poids. En effet, d'après les informations de The Guardian, Manchester City serait aussi sur les rangs afin de s'attacher les services de Fabian Ruiz. Le média britannique avance également que Guardiola verrait en lui le successeur de David Silva pour son équipe et qu'un observateur sera envoyé ce mercredi afin de l'observer lors du match face à Salzbourg.



Rugby - XV de France : Chat revient sur ses propos visant Vahaamahina !

Camille Chat a tenu à revenir sur ses propos polémiques concernant Sébastien Vahaamahina, son coéquipier en XV de France en cette Coupe du monde.

La sortie de Camille Chat en a étonné plus d'un. Alors que l'ensemble des joueurs du XV de France, ainsi que la Fédération française de rugby et le

staff ont expliqué ne pas en vouloir à Sébastien Vahaamahina, le talonneur du Racing 92 n'a pas hésité à le charger. « Vahaamahina ? Je lui en veux, oui, parce que ce n'est pas un geste à avoir » a-t-il expliqué, lors d'un entretien accordé à France Bleu Auxerre. « Mais je ne vais pas lui en vouloir toute ma vie. Ça arrive de dégoupiller et il y

a pire dans la vie. C'est juste dommage, c'est tout ».

« Ce n'était pas le but de mon message, c'est dommage »

Face à la vive polémique soulevée par ses propos, Camille Chat a tenu à préciser le fond de sa pensée. « Je trouve ça malheureux. Transformer un mes-

sage - enfin, pas "transformer", parce que j'ai vraiment dit ça - mais de mettre que je lui en veux en titre alors que ce n'était pas le but de mon message, c'est dommage » a expliqué le talonneur du XV de France et du Racing 92, contacté pas L'Yonne Républicaine. « Bien sûr que c'est une faute grave. Mais ça reste mon coéquipier et je ne lui

en veux pas. Ça reste du rugby, il y a plus grave dans la vie. Il ne faut pas l'accabler, il s'est excusé dans les vestiaires, il est conscient de sa faute. Quand on lit l'ensemble de la phrase, on voit bien que ce n'est pas méchant. J'espère qu'il ne le prendra pas comme beaucoup de médias ont voulu faire passer le message ».

Ebola Un traitement efficace à 90% testé en RDC

Deux médicaments expérimentaux se sont révélés d'une efficacité redoutable contre le virus Ebola lors d'un essai clinique en République démocratique du Congo. Chez les patients récemment infectés, le taux de survie s'élève à environ 90 %. Une réussite telle que l'étude sera arrêtée pour que tous les participants soient soignés par ces traitements. L'espoir d'un traitement du virus Ebola se dessine, deux médicaments ayant augmenté significativement le taux de survie de patients dans le cadre d'un essai clinique en République démocratique du Congo, ont annoncé les autorités sanitaires américaines, qui ont co-financé l'étude. La phase actuelle de cette étude, initiée en novembre dans le pays africain, sera arrêtée afin que tous les futurs patients reçoivent ces traitements ayant démontré des résultats positifs, ont ajouté les Instituts nationaux de santé américains (NIH). Les traite-

ments REGN-EB3 et mAb114 « sont les premiers médicaments qui, dans le cadre d'une étude scientifique solide, ont clairement montré une diminution significative de la mortalité chez les personnes atteintes du virus Ebola », a souligné auprès de l'AFP Anthony Fauci, directeur de l'Institut américain des maladies infectieuses et des allergies, qui fait partie du NIH. Parmi les quelque 500 personnes dont les données ont été analysées (sur un total de 681 participants), la mortalité est tombée à 29 % avec le REGN-EB3 et à 34 % avec le mAb114, a détaillé Anthony Fauci. Chez les patients infectés récemment et traités suffisamment rapidement, le taux de mortalité chute respectivement à 6 % et 11 % pour le REGN-EB3 et le mAb114. Pour les personnes ne prenant aucun traitement, le taux de mortalité est compris entre 60 et 67 %. Ces deux traitements sont des anticorps monoclonaux qui agissent en



neutralisant la capacité du virus à affecter d'autres cellules. Les patients qui recevaient deux autres traitements dans le cadre de

l'étude, ZMapp et Remdesivir, pourront faire le choix de changer pour les deux médicaments précédemment cités ayant

prouvé leur efficacité. Les taux de mortalité pour le ZMapp et le Remdesivir étaient respectivement de 49 % et 53 %.

En prenant du poids, du gras s'installerait dans nos poumons

Selon une récente étude, de la graisse pourrait bel et bien pénétrer dans nos poumons et endommager nos capacités respiratoires lorsqu'on est atteint de surcharge pondérale. Des chercheurs viennent de faire une découverte inédite : chez les personnes en surpoids ou obèses souffrant de maladies respiratoires, on retrouve plus de graisse dans leurs poumons que chez les autres après la mort. En effet, ces observations ont été réalisées par John Elliot, chargé de recherche à l'hôpital Sir Charles Gairdner de Perth en Australie et son équipe, sur des patients qui avaient fait don de leur corps à la science. La communauté scientifique savait déjà que le risque de maladies respiratoires était accru en cas de surpoids ou d'obésité mais n'avait jamais observé de graisse à l'intérieur des poumons



de personnes malades. C'est en cela que la conclusion de leur étude, publiée dans L'European Respiratory Journal, est inédite. Les patients étaient soit mort d'une cause annexe soit mort de la maladie respiratoire pour la-

quelle ils ont été inclus dans l'étude. Enfin, le taux de graisse dans les poumons a été comparé à des personnes décédées ne souffrant d'aucune maladie respiratoire.

OMS Les cas de rougeole dans le monde ont triplé

Les cas de rougeole dans le monde ont quasiment été multipliés par trois depuis janvier par rapport à la même période de l'an dernier, a annoncé dernièrement l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les chiffres publiés par l'OMS montrent que du 1er janvier au 31 juillet 364.808 cas ont été enregistrés, contre 129.239 l'an dernier à la même période. Il s'agit des chiffres "les plus élevés" jamais enregistrés depuis 2006, a déclaré un porte-parole de l'OMS, Christian Lindmeier, lors d'un point de presse à Genève. Les plus grands nombres de cas ont été enregistrés en République démocratique du Congo (RDC), à Madagascar et en Ukraine. A Madagascar, "le nombre de cas a cependant considérablement diminué au cours des derniers mois" à la suite des campagnes nationales de vaccination d'urgence contre la rougeole, a relevé l'OMS. D'autres flambées majeures sont en cours en Angola, au Cameroun, au Tchad, au Kazakhstan, au Nigeria, aux Philippines, au Soudan du Sud, au Soudan et en Thaïlande. Les Etats-Unis ont eux enregistré leur plus grand nombre de cas de rougeole depuis 25 ans. La rougeole est l'une des maladies les plus contagieuses au monde et les décès sont le plus souvent dus à des complications. Il n'existe pas de traitement curatif, mais elle peut être prévenue par deux doses d'un vaccin "sûr et très efficace", selon l'OMS. Dans la région européenne, les chiffres ont doublé avec près de 90.000 cas signalés cette année: ce chiffre dépasse largement celui enregistré pour l'ensemble de l'année 2018 (84.462).

La purée de patates pour booster les performances sportives

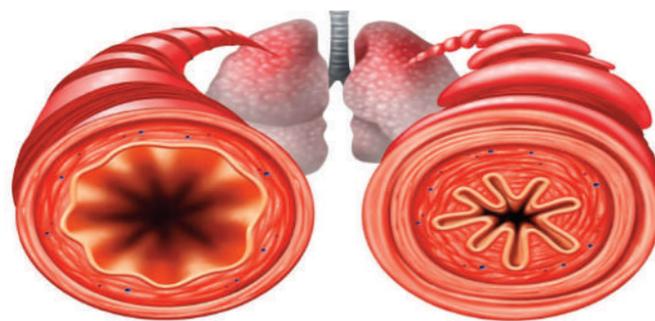
La pomme de terre serait un carburant aussi efficace pour les sports d'endurance que les gels énergétiques qu'affectionnent les cyclistes ou les coureurs de fond, d'après une étude parue dans Journal of Applied Physiology le 17 octobre. Les chercheurs ont recruté 12 cyclistes chevronnés pour participer à une compétition de 120 minutes suivi d'un contre-la-montre sur des vélos d'intérieur. Certains devaient consommer de l'eau pure, d'autres un gel énergétique ou une portion équivalente en glucides sous forme de purée de pommes de terre durant l'effort. Résultat : « Les deux groupes ayant ingéré des pommes de terre ou des gels aux quantités recommandées d'environ 60 grammes par heure pendant l'épreuve ont vu une augmentation significative de leurs performances par rapport à ceux n'ayant bu que de l'eau



», rapporte Nicholas Burd, l'auteur principal. Le taux de glucose sanguin et le rythme cardiaque étaient similaires chez les deux groupes, et ceux ayant mangé la purée ont même obtenu de meilleurs temps au contre-la-montre. La patate présente quand même quelques inconvénients : les participants du groupe « purée » ont ainsi indiqué souffrir de problèmes digestifs et de flatulence. « C'est

parce qu'il faut ingérer une grande quantité de pommes de terre pour atteindre un niveau équivalent de glucose à celui des gels », justifie le chercheur. Avaler de la purée tout en pédalant ne doit pas non plus être très évident. En revanche côté coût, la patate est imbattable. À noter que l'étude a judicieusement été financée par l'Alliance pour la recherche et l'éducation sur la pomme de terre.

Présence de graisse Causalité ou conséquence ?



Si les hypothèses fusent dans la tête des scientifiques, comme l'aggravation de l'inflammation ou l'épaississement des voies respiratoires en réponse à l'envahissement de la graisse, le problème de la causalité reste entier. Comment savoir, étant donné que les patients sont morts, si ce phénomène se produit en amont de la maladie ou lorsque le patient est décédé. Néanmoins, dans le doute, les personnes ayant des problèmes respiratoires tels que l'asthme devraient bénéficier de conseils afin de maintenir un poids « sain ». Pour le professeur Thierry

Troosters, président de la Société européenne de pneumologie, ces résultats sont très précieux : « Il s'agit d'une conclusion importante sur la relation entre le poids corporel et les maladies respiratoires, car elle montre comment l'excès de poids ou l'obésité pourrait aggraver les symptômes chez les personnes souffrant d'asthme. Cela va au-delà de la simple observation selon laquelle les patients atteints d'obésité ont besoin de mieux respirer avec l'activité et l'exercice, ce qui alourdit leur charge ventilatoire. »

De Beyrouth à Hong Kong, le visage du Joker surgit dans les manifestations

Peu après sa sortie au cinéma, le visage du Joker apparaît dans des manifestations au Chili, au Liban et à Hong Kong. Sans être un phénomène de masse, il incarne "une forme de protestation" dans la continuité du masque de "V pour Vendetta".

En tag, en masque ou en maquillage, le visage du Joker fait son apparition sous différentes formes depuis plusieurs jours aux quatre coins du monde dans des cortèges de manifestants qui protestent contre le pouvoir en place dans leur pays. Du Chili au Liban, en passant par Hong Kong, plusieurs personnes arborent les couleurs du personnage actuellement incarné au cinéma par Joaquin Phoenix, et dont le film de Todd Philpotts semble déjà être un succès, deux semaines après sa sortie.

Depuis sa sortie dans les salles, la rue s'est saisie de ce symbole de la contestation, notamment au Liban, où le groupe de graffeurs Ashekm a peint sur un mur le clown grimaçant tenant un cocktail Molotov. D'autres inscriptions font directement référence au film de Todd Philpotts comme dans la ville chilienne de Los Angeles, où on peut lire au pied d'une statue "Nous sommes tous des clowns" ("We are all clowns").

Les références aux personnages de bande dessinée sont multiples, mais ne semblent pas pour autant massives pour le moment, comme l'a expliqué Checknews. Surtout, le Joker n'est pas le seul masque à être porté dans les cortèges. À Hong Kong, par exem-

ple, les manifestants défient une loi d'urgence qui interdit le port du masque en arborant celui de Winnie l'Ourson ou de Pepe the Frog, comme l'a relevé l'agence Associated Press.

Dans la continuité de V pour Vendetta

Mais que ce soit à Hong Kong ou à Beyrouth, c'est bien le masque de Guy Fawkes, instigateur au XVI^e siècle d'une tentative d'attentat ratée contre le Parlement anglais, et porté par V, héros anarchiste-révolutionnaire du film "V pour Vendetta", sorti en 2006, qui reste le plus utilisé dans les cortèges. Popularisée par les Anonymous, cette représentation a d'ailleurs plus de points communs qu'il n'y paraît avec le Joker. "Le thème central de ces deux films, c'est l'atomisation sociale, le fait de se retrouver seul face à sa propre misère", explique William Blanc. "À la fin du film de Todd Philpotts, un peu comme à la fin de 'V pour Vendetta', quand tout le monde met le masque, c'est une manière de recréer un groupe, de recréer un collectif."

Les deux personnages ont d'ailleurs été scénarisés par le même auteur, Alan Moore, dans les années 80. Dans la bande dessinée "V pour Vendetta" (éditée en 1982 par DC Comics), "il cible le fascisme et écrit ça à un moment



de réaction politique très forte – Margaret Thatcher en Angleterre, Ronald Reagan aux États-Unis – d'une droite dure et ultralibérale. On est dans cette continuité-là avec le Joker", explique William Blanc. Dans le roman graphique "The Killing Joke" (sorti en 1988, éd. DC Comics), qui a inspiré Todd Philpotts, le personnage du Joker prend une dimension sociale que l'on retrouve dans le film sorti en 2019. Selon l'historien, le clown devient alors "un produit du système, de l'inégalité sociale".

64 personnes parlent à ce sujet

Le parallèle ne s'arrête pas là. Les deux masques que l'on retrouve dans les cortèges de manifestants affichent un sourire que William Blanc qualifie à la fois de "moqueur" et "terrifiant". V et le Joker "sont victimes de puissants et vont se venger, explique-t-il. Ils ont en commun d'avoir le corps déformé par la violence sociale, et le fait qu'ils sourient est une manière de dire 'Regardez : vous m'avez fait mal, mais je reviens avec le sourire'.

C'est aussi un sourire morbide, ces personnages sont là pour terrifier à chaque fois principalement des gens puissants, des gens de pouvoir désemparés face à quelqu'un qui veut se venger." Il est cependant difficile de savoir si le Joker incarne quelque chose d'un point de vue politique. Selon William Blanc, "c'est un personnage plastique et pas de droite ou de gauche". Le film de Todd Philpotts qui inspire les manifestants "parle surtout du fait de se retrouver seul en-dehors de tout

Au Chili, le mouvement de protestation s'amplifie malgré les annonces du président

Au Chili, malgré les tentatives du président d'apaiser la rue, les manifestations se poursuivent après l'appel à grève des syndicats, mercredi et jeudi. Le bilan de la crise qui dure depuis une semaine s'est alourdi à 18 morts, dont un enfant.



Le mouvement de contestation ne faiblit pas au Chili, où des milliers de personnes manifestaient à Santiago et dans d'autres villes mercredi 23 octobre. Les organisations syndicales ont appelé à une grève générale, malgré les mesures proposées mardi par le président Sebastian Pinera pour tenter de calmer la rue.

"VIVE LA GREVE ! Nous le disons fort et clair : assez des hausses de prix et des abus !", avait tweeté mardi soir la Centrale unitaire des travailleurs (CUT), principale confédération syndicale du pays.

Avec une vingtaine d'autres organisations de travailleurs et d'étudiants, elle condamne la décision présidentielle d'imposer l'état d'urgence à la majeure partie du pays, de recourir au couvre-feu et de faire intervenir les forces armées.

Quelque 20 000 militaires et policiers ont été déployés dans le pays, pour la première fois depuis la fin de la dictature du général Augusto Pinochet (1973-1990).

22 personas están hablando de esto

"Nous demandons au gouvernement de restaurer l'ordre institutionnel démocratique, ce qui signifie en premier lieu l'abandon de l'état d'urgence et le

retour des militaires dans leurs casernes", estiment les syndicats dans un communiqué diffusé mardi.

18 morts, dont un enfant

Depuis plus d'une semaine et l'annonce d'une hausse du prix du ticket de métro, la violente crise sociale a fait 18 morts, dont un enfant de 4 ans. Mercredi, le ministère de l'Intérieur a annoncé la mort d'un enfant et d'un adulte lorsqu'un automobiliste ivre a foncé dans un groupe de manifestants, tandis qu'une autre personne est morte après avoir été, selon sa famille, frappée par la police.

Mardi, Sebastian Pinera avait demandé "pardon" à ses compatriotes et proposé des mesures comme l'augmentation de 20 % du minimum retraite et le gel des tarifs de l'électricité ou une hausse du salaire minimum.

Mais les syndicalistes exigent du gouvernement un agenda social préparé en commun pour servir de base à une sortie définitive de la crise.

À Santiago, sous état d'urgence avec une dizaine d'autres villes, la manifestation partira de la Plaza Italia au cœur de la capitale, où des centaines de milliers de Chiliens manifestent depuis vendredi.

L'armée russe entre dans la ville syrienne de Kobané

Dans le cadre d'un accord passé avec Ankara, des hommes de la police militaire russe sont entrés dans la ville de Kobané, en Syrie. Ils doivent appuyer le retrait des forces kurdes de la zone.



Des forces russes ont franchi l'Euphrate et ont atteint la ville kurde de Kobané, en Syrie, mercredi 23 octobre, selon des sources de notre envoyé spécial à la frontière turco-syrienne. La Russie agit dans le cadre d'un accord russo-turc sur le retrait des forces kurdes.

"Une personne à Kobané nous a confirmé l'arrivée des Russes et leur installation", affirme Karim Hakiki, envoyé spécial de France 24 à Ceylanpinar, en Turquie. "Dans cette zone tampon, voulue par le président Recep Tayyip Erdogan", explique-t-il.

La police militaire russe "aidera au retrait des Unités de protection du peuple (YPG, combattants kurdes) et à leur désarmement sur 30 kilomètres de profondeur" sur une grande partie du nord-est de la Syrie, frontalière de la Turquie, avait annoncé le ministère russe de la Défense.

"Situation humanitaire des civils catastrophique"

Enfin, selon l'agence de presse russe Ria Novosti, des militaires des forces dépêchées par Moscou

ont rencontré des responsables de Kobané, symbole de la résistance à l'organisation État islamique (OEI).

"Côté turc, la population affiche sa satisfaction. En revanche, la situation humanitaire des civils est catastrophique", ajoute notre envoyé spécial.

La Turquie garde la main sur une autre région

En vertu de l'accord entre Vladimir Poutine et Recep Tayyip Erdogan, ce seront les Russes et les Turcs qui patrouilleront dans la zone.

Conformément à ce mémorandum, la Turquie garde cependant la haute main sur une autre région du nord-est où son armée est déjà présente, et dont elle a pris le contrôle au cours de son offensive déclenchée le 9 octobre contre les YPG.

Conformément au mémorandum russo-turc, la Turquie garde cependant la haute main sur une autre région du nord-est où son armée est déjà présente, longue de 120 km, et dont elle a pris le contrôle au cours de son offensive déclenchée le 9 octobre contre les YPG.

Le Monde De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
De l'administration

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRADUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

00500112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

QUEST-CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Le crédit

Une solution courante pour les entrepreneurs

La vie d'une entreprise est liée de manière intrinsèque aux finances. La disponibilité de cash pour l'entrepreneur est souvent surnommée le nerf de la guerre au même titre que le commercial. Il faut dire que l'entrepreneuriat n'est pas un long fleuve tranquille et il faut traverser des périodes fastes et d'autres dans lesquelles les difficultés s'amoncellent. Et c'est dès le début de l'aventure que peut se poser la question du financement. Un entrepreneur qui veut créer son entreprise se retrouve devant la nécessité de se constituer une trésorerie mais aussi de faire face à des retards de paiements qui l'obligent à trouver des finances pour pouvoir poursuivre son projet et atteindre le point mort. Souvent contraint par l'urgence de résoudre les problèmes financiers, il a comme alternative intéressante d'utiliser le crédit pour lui apporter la trésorerie qui lui fait défaut. Or, il a peu de temps à consacrer à la demande car il doit faire face par ailleurs à d'autres urgences qui sont celles par exemple de répondre aux commandes des clients.

Les solutions traditionnelles

Le premier réflexe reste de se rendre dans sa propre banque pour obtenir un crédit. Le conseiller n'est pas toujours disponible et un certain nombre de jours vont s'écouler avant que vous puissiez le voir. Il va falloir fournir, dès la demande, pour constituer le dossier, des justificatifs. La difficulté réside dans le fait que vous devez le faire sans avoir la certitude que le crédit va vous être accordé. De plus, l'entrepreneur a besoin de visibilité



et doit connaître si les tarifs pratiqués par sa banque sont compétitifs. Difficile de le savoir face à un conseiller dont l'objectif reste de passer par lui quels que soient les taux pratiqués par sa banque. Dans la plupart des cas, il n'a pas le dernier mot et aura la plupart du temps besoin de l'aval de sa hiérarchie pour vous confirmer le prêt et cela aussi ajoute du temps.

Les solutions du crédit en ligne

L'entrepreneur est aujourd'hui habitué à puiser les informations sur la toile mais aussi effectuée de nombreuses opérations bancaires en ligne. Se tourner vers les crédits en ligne représente pour lui une véritable aubaine : plus besoin d'un rendez-

vous chronophage surtout lorsqu'il est en période de rush. Il suffit de se connecter et de simuler le montant de votre prêt et d'indiquer la cadence des remboursements souhaités. Vous pouvez avoir une réponse de principe immédiate sur la faisabilité du prêt et des conditions à mettre en place. Contrairement à une agence qui vous demande d'apporter tout de suite les justificatifs, le crédit en ligne regarde d'abord votre capacité à rembourser. Certains sites proposent des comparateurs de crédit qui vous permettent de ne plus choisir un crédit à l'aveuglette parce que vous avez un besoin urgent mais selon des avantages qui correspondent à votre projet ou besoin. Trouver le meilleur taux est également possible du

fait des comparateurs. Une panoplie de banques vous est proposée, ce qui vous donne l'opportunité de choisir celle qui correspond le mieux à votre situation.

Le crédit en ligne et son conseiller

Dès la demande de crédit faite en ligne, un conseiller prend contact avec vous par téléphone ou par email. Il vous propose, en général, d'échanger avec lui pour finaliser le prêt et vous donner les renseignements indispensables (assurance, début des remboursements, taux de crédit fixe ou variable...). L'avantage du crédit en ligne reste l'anonymat des demandes, leur gratuité et l'absence d'engagement. Vous pouvez donc réfléchir sereinement

avant toute décision. Il s'avère une opportunité pour les entrepreneurs qui ne s'engagent pas dans une opération de financement sans comparer.

Le rachat de crédit en ligne

Il arrive qu'au moment du lancement de l'entreprise, vous ayez fait un crédit. N'hésitez pas à penser au rachat pour regrouper ses crédits en un pour ne payer qu'une seule mensualité moins élevée que la totalité des crédits en cours. Le regroupement est souvent avantageux tant au niveau de la gestion de votre trésorerie que du coût. D'autres solutions existent pour amplifier votre trésorerie comme l'affacturage mais le crédit reste souvent plébiscité par les entrepreneurs.

Ouvrir une franchise dans le secteur des services à la personne

S'il peut être courant d'ouvrir une filiale pour aborder un nouveau marché, la franchise représente une bonne alternative si vous souhaitez bénéficier d'un savoir-faire et diminuer vos risques.

Une entreprise franchisée est une entreprise indépendante qui se fonde dans la communication du franchiseur et prend son apparence. Si vous voulez ouvrir un magasin de cosmétiques, en devenant franchisé d'une marque célèbre, vous profiterez de sa notoriété, de son réseau, de son expérience et de son savoir-faire. Vous restez indépendant même si vous en recevez les bénéfices financiers indirectement. Quant à l'entreprise filiale, il s'agit d'une entité juridique créée par une maison mère dans l'objectif de développer une nouvelle activité. Vous pouvez également créer une filiale pour vous aventurer dans une autre zone géographique ou pour diminuer vos risques.

Une franchise : un concept pour bénéficier d'une expertise

Ouvrir une franchise dans le secteur du service à la personne représente une pratique courante car il apparaît par expérience qu'il vaut mieux



s'appuyer sur un réseau déjà en place, qui a déjà fait ses preuves pour éviter de se retrouver noyé par les difficultés administratives ou financières. Même si l'on est séduit par le secteur, il est indispensable d'acquérir des compétences et des connais-

sances que le franchisé possède. Sur le site Rassemblons Nos Talents, vous pourrez obtenir des renseignements intéressants sur la création d'une franchise qui met en exergue le fait qu'être accompagné est un atout majeur et, vous pouvez profiter des

services : service juridique, RH, marketing et communication, comptabilité, paies et des logiciels sans avoir à investir davantage alors que vous êtes aux prémices de votre création. Ainsi en tant que dirigeant, vous pouvez vous consacrer

pleinement au développement de la croissance, du recrutement de personnes qualifiées et impliquées qui vous permettront de développer une clientèle fidèle et qui de plus vous donnera comme référence.

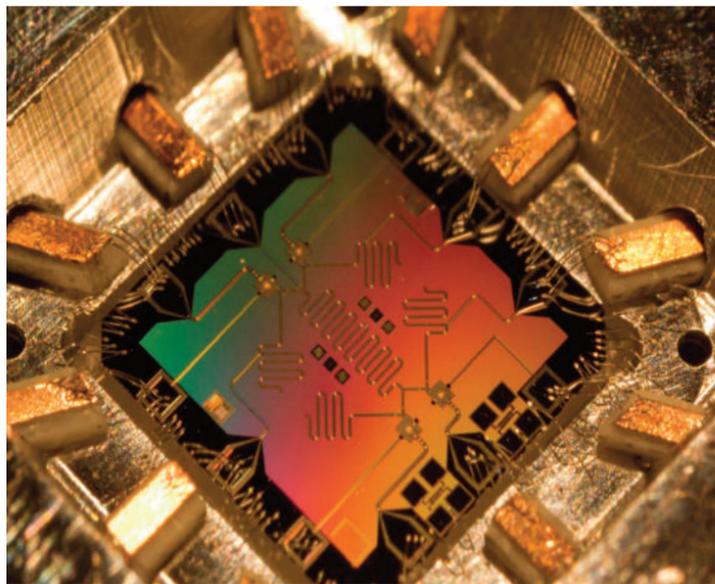
Les lunettes Apple se confirment pour 2020

On évoquait un casque, mais Apple devrait finalement lancer des lunettes connectées en 2020. À terme, la firme envisagerait même qu'elles remplacent l'iPhone au quotidien.

Apple s'apprêterait bien à lancer ses propres lunettes de réalité augmentée en 2020, selon de nouvelles informations publiées par Bloomberg. Ces informations viennent confirmer celles de Ming-Chi Kuo, un analyste réputé, qui les avait annoncées pour le deuxième trimestre 2020. Ces lunettes, baptisées « Apple AR Glasses » en attendant un nom officiel, rappellent les Google Glass et intégreront un affichage holographique. Elles pourront être synchronisées avec un iPhone pour afficher par-dessus le monde réel les messages, e-mails, les cartes de l'appli Maps ou encore les jeux vidéo. Apple réfléchit à créer un App Store spécifique à ses nouvelles lunettes, à l'instar de ceux qui existent déjà pour iPhone, Mac, Apple Watch ou encore Apple TV. La firme recruterait actuellement des graphistes et développeurs de jeux afin d'en faire une référence dans une nouvelle catégorie de produits, et peut-être un jour le successeur de l'iPhone. Ces lunettes risquent toutefois de devoir faire face à une certaine concurrence, avec des produits similaires en cours de développement chez Facebook et Amazon. Le site a également publié de nouvelles informations sur le prochain iPhone, qui sera compatible 5G. Il embarquera également un processeur plus puissant, et un appareil photo 3D à l'arrière. Ce dernier confirme l'intérêt d'Apple pour la réalité augmentée, puisqu'il permettra notamment de mieux placer les objets virtuels par-dessus le monde réel dans les applications de réalité augmentée.

Ordinateur quantique IBM réfute la suprématie quantique de Google

Sans malice, IBM vient de mettre en ligne un article montrant, au moins théoriquement, que le calculateur quantique de Google suspecté d'avoir atteint la suprématie quantique ne l'aurait en fait pas atteinte. Un algorithme classique a été découvert capable d'effectuer un calcul similaire à celui de la machine d'IBM en un temps plus long mais très raisonnable, quelques jours au plus, au lieu de quelques minutes. Il y a presque un mois, des documents portant sur des recherches conjointes de la Nasa et de Google sur les ordinateurs quantiques déclenchaient le buzz en fuyant en quelque sorte sur le Web avant qu'ils ne soient publiés officiellement. Ces documents semblaient indiquer que les chercheurs de Google avaient atteint la fameuse suprématie quantique évoquée en 2012 par le célèbre physicien John Preskill, bien connu pour ses travaux et ses cours dans le domaine de l'information quantique. Preskill s'interrogeait sur les ordinateurs et les calculateurs quantiques issus des travaux du pionnier et défunt collègue du California Institute of Technology, le prix Nobel de physique Richard Feynman. La suprématie quantique serait atteinte par l'une de ces machines utilisant les lois de la mécanique quantique - plus précisément celles portant



sur la superposition et l'intrication des états dans le jargon des physiciens -- le jour où l'une d'entre elles serait capable d'exécuter un algorithme implémenté avec des qubits en un temps raisonnable alors qu'aucun ordinateur classique ne pourrait faire de même. Dit autrement, un calcul quantique, peu importe son intérêt réel, devait pouvoir se terminer presque instantanément à l'échelle d'une vie humaine alors qu'il prendrait beaucoup plus de temps, même avec un superordinateur classique. Les papiers de Google indiquaient qu'un de ces algorithmes quantiques avait bel

et bien produit en environ 200 secondes un calcul qui nécessiterait environ 10.000 ans sur un superordinateur classique, du genre de ceux dont dispose la Nasa justement et qui peuvent servir de point de comparaison. Toutefois, malgré le buzz, ni la Nasa ni Google n'avaient vraiment fait de commentaires à ce sujet, confirmant ou infirmant avoir vraiment atteint la suprématie quantique avec un calculateur comportant 53 Qubits et spécialisé dans un type de tâche, contrairement à un authentique ordinateur dans l'acceptation courante.

Le lecteur virtuel

Un lecteur virtuel est un lecteur numérique d'images disques. Comme un lecteur physique permet d'exécuter des CD, des DVD, ou des Blu-ray, un lecteur virtuel peut « monter » les images de ces disques, stockées généralement au format ISO, ou plus rarement en IMG, MDX, ou NRG. Une fois montées, les images disques apparaissent comme des CD, DVD, ou Blu-Ray et peuvent être exécutées normalement pour installer un logiciel, exécuter un jeu, ou lire un film.

Comment bénéficier d'un lecteur virtuel ?

Dans Windows 7 et ses versions précédentes, il était nécessaire d'installer une application tierce comme Daemon Tools ou WinCDEmu pour créer un lecteur virtuel capable de monter des images disques. Depuis la version 8 du système d'exploitation de Microsoft, cette fonctionnalité est prise en charge nativement, et il suffit de double-cliquer sur un fichier ISO dans l'explorateur pour simuler l'insertion du disque dans le lecteur virtuel. Linux et MacOS permettent aussi de monter directement les images disques sans installation d'un logiciel tiers.

Pourquoi utiliser

un lecteur virtuel plutôt qu'un lecteur physique ?

Il existe plusieurs avantages à utiliser un lecteur virtuel. Si l'image disque a été téléchargée, la monter directement dans un lecteur virtuel peut faire économiser la gravure d'un disque DVD. Dans le cas d'une image disque clonée (à partir d'un disque original), l'intérêt est de disposer d'une copie bit à bit non altérable du CD ou du DVD. C'est une sauvegarde sûre, dans un format différent de l'original : sauvegarder un DVD sur un autre DVD ne change pas les problèmes liés à la durée de vie du support.

Une mémoire vive universelle en préparation

Combiner la basse consommation de la mémoire vive et la robustesse de la mémoire flash, c'est l'objectif de ce nouveau type de mémoire développée par l'université de Lancaster. Le but est de créer un support de mémoire capable d'accéder instantanément aux données comme la mémoire vive, mais aussi de les conserver comme un disque dur. La plupart des appareils électroniques, notamment les ordinateurs et smartphones, utilisent deux types de mémoire. Une mémoire de stockage plutôt lente, comme les disques durs et la mémoire flash, et une mémoire de travail, la mémoire vive (RAM) très rapide, mais volatile. Les deux sont nécessaires car la première est trop lente pour stocker les informations en cours de traitement, contrairement à la seconde. Mais la mémoire vive perd tout son contenu lorsqu'elle n'est plus alimentée. Des chercheurs de l'université de Lancaster, en Angleterre, viennent de mettre au point une mémoire universelle, suffisamment rapide pour être utilisée en tant que mémoire vive, mais non volatile. Elle présente aussi l'avantage d'une très faible consommation électrique. Les chercheurs exploitent des propriétés de la physique quantique pour concilier la contradiction entre un fonctionnement basse tension et des données non volatiles, à la différence de la mémoire flash. Cette nouvelle invention présente également l'avantage que les données ne sont pas détruites lors de la lecture, à l'inverse de la mémoire vive. Une telle avancée présente le potentiel d'une révolution dans le milieu informatique, tout d'abord en réduisant d'un cinquième la consommation électrique des centres de données. De plus, elle permettrait aux ordinateurs de ne plus avoir besoin d'un temps de démarrage, et qui pourraient basculer instantanément dans un état de veille prolongée, et en sortir tout aussi rapidement.

Hyundai utilise l'IA pour perfectionner son régulateur de vitesse

Le constructeur coréen travaille sur un nouveau régulateur de vitesse qui utilise des capteurs embarqués pour observer les habitudes du conducteur et entraîner un algorithme d'apprentissage automatique afin d'intégrer certaines spécificités qui sont censées améliorer l'expérience de conduite. Il vous est peut-être déjà arrivé d'éprouver un sentiment de malaise voire de crainte en utilisant un système d'assistance à la conduite d'une voiture, qui régule la vitesse et la distance avec le véhicule qui vous précède, et dont les réactions diffèrent de vos propres réflexes. C'est justement pour essayer de gommer cet inconfort que Hyundai développe un régulateur de vitesse d'un nouveau genre, qui apprend des habitudes du conducteur. Dénommé SCC-ML (Machine Learning based Smart Cruise

Control), ce régulateur est, d'après Hyundai, le premier du genre à faire appel à l'intelligence artificielle. Le dispositif reçoit des informations émises par différents capteurs et caméras présents dans la voiture qui traduisent des habitudes de conduite de son propriétaire : vitesse d'accélération, distance de suivi d'un autre véhicule, réactivité aux conditions. Ces éléments vont alimenter un algorithme d'apprentissage automatique qui va s'efforcer d'imiter le style du conducteur. « [...] le même conducteur peut accélérer différemment à grande vitesse, à vitesse moyenne et à faible vitesse, selon les circonstances », explique Hyundai. Le fait que les régulateurs de vitesse classiques ne soient pas capables de s'adapter au style du conducteur peut causer une certaine anxiété, estime le constructeur



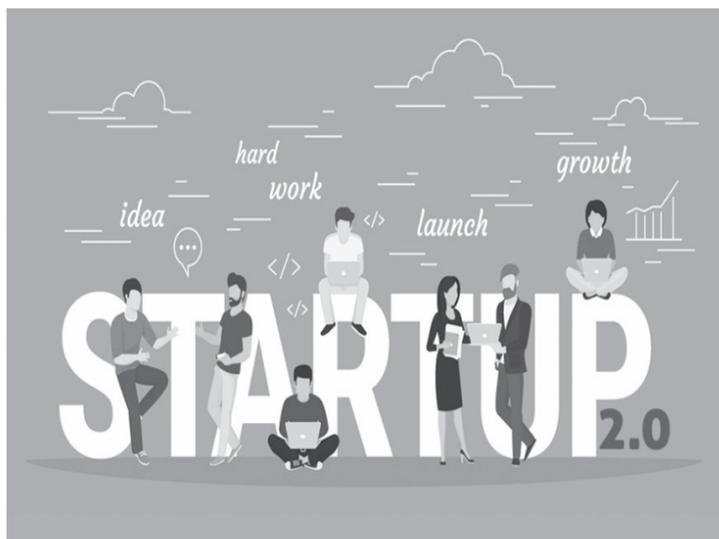
qui ne précise cependant pas comment le système gère des habitudes de conduite potentiellement dangereuses : tendance à « coller » la voiture de devant, accélérations et freinages brutaux, etc. Ainsi, le SCC-ML est-

capable d'adapter la distance par rapport à un véhicule qui le précède, selon qu'il se trouve dans une circulation en centre-ville à faible allure avec un espacement court, et la conduite à plus grande vitesse sur voie ra-

pide ou autoroute, qui nécessite une distance de sécurité plus importante. Hyundai ne donne pour le moment aucune feuille de route précise pour le déploiement de ce régulateur « intelligent ».

Start-up Coup d'envoi d'une formation au profit de 400 jeunes universitaires

Une session de formation et de coaching sera lancée aujourd'hui à Alger, en faveur de 400 jeunes porteurs de 250 projets de start-up, a indiqué le ministère de l'Industrie dans un communiqué. Il s'agit de la dernière phase du programme ELIP (entrepreneurship, leadership & innovation program) initié par l'association Réseau entrepreneurial global (REG) avec l'appui du ministère de l'Industrie. Cette phase, baptisée "ELIP Connect Camp", s'adresse aux jeunes universitaires sélectionnés à l'issue d'un processus d'accompagnement et de mentorat au titre du programme ELIP, précise la même source. La ministre du secteur, Djamilia Tamazirt, procédera à l'ouverture officielle de la formation, en présence de plusieurs membres du gouvernement, des PDG des groupes industriels et des banques, de directeurs généraux d'organismes et institutions publics et privés, de chefs d'en-



treprises, de présidents d'associations professionnelles, d'étudiants et d'autres acteurs de l'écosystème des start-up en Algérie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie sectorielle visant à promouvoir la culture entrepreneuriale et de moderniser l'écosystème des

start-up afin qu'il puisse connaître le dynamisme espéré par les pouvoirs publics, selon le communiqué. En marge de la formation des panels et des rencontres BtoB entre les 250 start-up et les différents acteurs de l'écosystème sont programmés, ajoutent-il

Présidentielle 2019: L'organisation de débats télévisés entre candidats revient à l'ANIE

L'organisation de débats télévisés entre candidats en prévision des élections présidentielles du 12 décembre prochain revient à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a indiqué le ministre de la Communication, porte parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi. "L'organisation de débats entre candidats au scrutin prési-

dentiel du 12 décembre est du ressort de l'Autorité nationale indépendante des élections", a déclaré M. Rabehi en marge de la Journée nationale de la presse. Il a affirmé que "l'Etat garantira tous les moyens à cette autorité dans le cadre de l'exercice de ses missions en relation avec la préparation et l'organisation de ce rendez-vous électoral". Répondant à une question sur les poursuites judiciaires

contre un journaliste, le ministre a souligné que "le concerné ainsi que toutes les personnes poursuivies en justice seront jugées conformément aux lois de la République, en fonction des accusations retenues contre chacun d'eux". Il a appelé les journalistes à "être objectifs et se conformer aux règles de la déontologie et du professionnalisme".

Salon Hassi Messaoud Expo 2019

Ooredoo participe au 8ème Salon International des Fournisseurs de Produits et Services Pétroliers et Gaziers Pour la septième année consécutive, Ooredoo participe à la 8ème édition du Salon International des Fournisseurs de Produits et Services Pétroliers et Gaziers, qui se tient du 22 au 24 octobre 2019 à Hassi Messaoud, dans la

Wilaya de Ouargla. Durant ce grand rendez-vous économique, qui réunit plus de 180 participants, nationaux et étrangers représentant 15 pays, des workshops sont organisés pour débattre des thématiques liées à l'activité pétrolière et gazière en Algérie. Ooredoo a pris part à ce salon à travers un stand d'exposition où des commerciaux ré-

pondent aux questions des visiteurs professionnels et du grand public en leur proposant les différentes offres et solutions de adaptées à leurs besoins. En participant à cette manifestation, Ooredoo confirme sa volonté de participer activement au développement économique et technologique de l'Algérie.

Azzedine Mihoubi dépose son dossier de candidature au siège de l'ANIE

Le candidat du Rassemblement national démocratique (RND) à la Présidentielle du 12 décembre, Azzedine Mihoubi a déposé, hier son dossier de candidature au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), sis au Palais des Nations-Club des pins (Alger). Dans une déclaration à la presse à l'issue du dépôt de son dossier de candidature, M. Mihoubi a indiqué que la Prési-

dentielle du 12 décembre "constitue un rendez-vous important qui ne concerne pas un parti ou une personnalité en particulier mais l'ensemble des Algériens", insistant sur l'importance de concourir à la réussite de cette échéance, en veillant à garantir "la transparence et la régularité tout au long du processus électoral". Concernant son programme, M. Mihoubi a fait part de son intention de présenter "un pro-

gramme ambitieux et applicable, afin de satisfaire les préoccupations des citoyens, notamment les plus urgentes", souhaitant que la campagne électorale soit "marquée par une concurrence entre les programmes" et "proche des citoyens". M. Mihoubi, premier postulant à la candidature pour la Présidentielle ayant déposé son dossier, a annoncé "avoir largement dépassé le nombre requis de signatures".

Cartes Edahabia(AP) Lancement de l'opération de renouvellement des cartes arrivant à expiration

Une opération de renouvellement automatique des cartes Edahabia, arrivant à expiration, est lancée, indique mercredi un communiqué

d'Algérie Poste (AP), assurant que cette opération se fera "en observant toutes les normes de sécurité et les règles d'usage en matière des cartes monétiques". Algérie

Poste met à la disposition des clients quatre canaux de suivi de l'état de renouvellement de leurs cartes "pour en assurer une distribution efficace", précise la même source. Il s'agit de la notification par SMS pour les clients, dont la carte est associée à un numéro de téléphone mobile, alors que pour les clients n'ayant pas associé un numéro de téléphone à leurs cartes, ils peuvent le faire au niveau de tous les guichets automatiques bancaires d'AP et du lien internet ECCP accessible de son site web (www.poste.dz).

Les clients peuvent aussi suivre l'état de renouvellement de leurs cartes à travers le lien internet (edcarte.poste.dz) accessible du site d'AP, ajoute le communiqué, indiquant que le centre d'appel 15-30 est également mis à la disposition des clients. AP a fait part, par ailleurs, de l'arrêt définitif de l'utilisation des anciennes cartes CCP par tous les canaux.



Coopération parlementaire algero-pakistanaise Chenine reçoit et l'ambassadeur pakistanais

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a reçu mercredi l'ambassadeur pakistanais à Alger, Ata-Ul-Munim Shahid avec lequel il a examiné les voies et moyens à même de redynamiser. Cette redynamisation permettra de renforcer "les contacts par le partage d'expériences et d'expertises parlementaires, la concertation, la coordination et la consolidation des liens d'amitié entre les deux peuples". Les deux parties ont passé en revue, lors de cette rencontre, les relations historiques liant les deux pays ainsi que la coopération bilatérale et les perspectives de son développement dans les différents domaines, a ajouté le communiqué. La rencontre a porté également sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Mobilis présent à la 8ème édition de Hassi Messaoud Expo

Mobilis participe avec les autres filiales du groupe « GTA », au 8ème salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers et gaziers, « Hassi Messaoud Expo 2019 », organisé par Petroleum Industry Communication, qui se déroule du 22 au 24 Octobre 2019, dans la plus grande ville pétrolière d'Algérie, Hassi Messaoud, wilaya de Ouargla.

Véritable carrefour incontournable des opérateurs locaux et étrangers du secteur pétrolier et gazier, et tous les fournisseurs de produits et services en relation avec le secteur des hydrocarbures.

Le salon accueillera durant trois jours, plus de 10000 visiteurs professionnels et regroupera plus de 200 exposants, issus de 15 pays, venus présenter leurs produits, services et solutions liés à l'industrie pétrolière.

Mobilis, acteur stratégique dans le paysage économique en Algérie, marquera sa participation à travers son équipe Marché Entreprises, et présentera aux professionnels activant dans le secteur de l'industrie pétrolière et gazière, au niveau de son stand, les dernières solutions corporate, voix et data, adaptées aux besoins professionnels spécifiques de ce secteur stratégique.

À travers cette manifestation économique, Mobilis confirme son engagement à préserver son positionnement d'opérateur leader dans l'innovation des solutions entreprises, en accompagnant les entreprises du secteur des hydrocarbures dans le pays et contribuer à leur développement.